50 année N° 294 Le numéro 10 centimes Samedi 18 décembre 1920

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger »	5.—	13.50	25.—	50.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54
O. L. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue Saint-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cent.	la ligne
Suisse	25 »	ou
Etranger	30 »	son
Réclames	60 »	espace

M. V. X.

Nouvelles du jour

Un ordre du jour de la Chambre française.

Lord Derby s'efforce de convaincre les Anglais de s'allier à la France.

Hier, à la Chambre française, le général de Castelnau, au nom d'un des groupes les plus importants de la Chambre, a demandé au président du Conseil des explications sur la brusque démission de M. Lefèvre, ministre de la guerre.

M. Leygues s'est donc expliqué sur les scrupules de M. Lefèvre et, après un débat qui avait pris beaucoup d'ampleur, l'ordre du jour suivant a été voté, par 493 voix contre 65 :

« La Chambre prend acte des déclarations du gouvernement, confiante en ses efforts pour assurer, d'accord avec ses alliés, le désarmement de l'Allemagne, l'exécution des réparations conformément aux clauses du traité de Versailles ; compte sur lui pour concilier la sécurité nationale, les exigences de la politique extérieure avec la prospérité financière, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

La lettre de démission de M. André Lefèvre, ministre de la guerre en France, l'a montré hanté de l'idée que l'Allemagne était capable d'une prochaine revanche. C'est le sentiment d'un grand nombre de ses compatriotes. Mais ce n'est pas celui des hommes politiques français qui ont pu se rendre *compte de la situation réelle de l'Allemagne.* Le projet du recrutement de l'armée française, dont M. Lefèvre n'était pas encore satisfait, promet un effectif de paix armé supérieur à celui que la France avait en 1914 au moment de commencer la guerre. C'est dire que la grande nation victorieuse ne compte pas beaucoup, pour se garantir contre une agression, sur les mesures militaires que la Société des nations pourrait décider.

La grande idée de M. Wilson de réduire les armements devrait entraîner comme conséquence la constitution d'une force militaire internationale au service du Conseil de la Société, qui aurait la garde de la paix du monde et qui exercerait un pouvoir coercitif à l'égard des Etats qui voudraient commencer une guerre. Faute d'un solide *contingent international*, les nations qui ont à craindre une revanche allemande se refusent à désarmer. « Il est impossible, a dit M. Léon Bourgeois, d'atténuer la puissance militaire des nations qui ont la garde de la paix. » Les Etats-Unis eux-mêmes, bientôt suivis par l'Angleterre, sont en train de préparer une flotte formidable de cuirassés, ce qui est en absolue contradiction avec le rêve pacifique de leur président M. Wilson.

Au moment donc où, à Genève, on s'efforce loyalement et généreusement de construire une société universelle des Etats d'où la guerre sera bannie, chaque puissance, ou à peu près, se préoccupe de pouvoir résister, le cas échéant, à l'agression d'une puissance voisine.

Il n'est donc pas étonnant que la France recherche des alliances qui lui donneront plus de sécurité encore que la *convention* militaire conclue avec la Belgique. Elle souhaite que l'Angleterre s'adjoigne à elle pour conjurer le péril allemand plus ou moins éloigné, et elle a trouvé un puissant avocat en la personne de lord Derby, ancien ambassadeur de Grande Bretagne à Paris.

Lord Derby, dans une campagne de discours et d'articles, tâche de convaincre ses compatriotes de la nécessité d'une alliance franco-anglaise, et il leur sert cet argument excellent : Si l'Allemagne sait que la France et l'Angleterre se sont engagées à venir au secours l'une de l'autre en cas d'attaque non provoquée, il y a lieu de penser que l'Allemagne renoncera à son plan éventuel de revanche.

Ce raisonnement porte très juste ; il fait immédiatement songer à l'avantage qu'auraient eu la France et l'Angleterre, en 1914, Berlin que toucher à l'une c'était toucher à l'autre. On sait aujourd'hui que Guillaume II aurait renoncé au plan d'écraser la France s'il avait prévu que celle-ci serait immédiatement secourue par l'Angleterre, comme ce fut le cas. Pour n'avoir pas voulu se lier aux Français, les Anglais n'ont pas intimidé Guillaume II, qui espérait que leur manière de n'être que pour soi persisterait. Lord Derby leur retourne le fer dans la plaie ; il veut les amener à la conviction que la garantie de la paix du monde réside dans l'étroite coopération qui a existé entre la Grande-Bretagne et la France pendant la guerre. Et, tout en rendant hommage aux éminents services rendus par M. Lloyd George, il estime que ce premier ministre est un peu trop Anglais et qu'il devrait travailler pour le bien de l'Entente au moins autant que pour le profit de l'Angleterre.

***

Le député Tovini, secrétaire du groupe parlementaire au parti populaire italien, a accompli, ces dernières semaines, un voyage à Paris, Bruxelles, La Haye, Berlin, Varsovie et Prague, pour réaliser une entente *entre les groupes parlementaires ayant une* base chrétienne. Partout il a reçu un accueil favorable. Actuellement, il est à Vienne, d'où il se rendra à Budapest.

***

Un financier américain, M. Vanderlip, vient de rentrer de Russie où il a séjourné assez longtemps et où il a conclu, pour un syndicat des Etats-Unis, un marché qu'il dit être le plus important dans l'histoire du monde. Il y a vingt-deux ans qu'il travaillait à faire aboutir son projet, c'est-à-dire depuis le moment où il se rendit en Sibérie, à la tête d'une expédition d'exploration.

C'est à ce moment qu'avaient été découverts les riches gisements du cap Nome, dans l'Alaska, et l'on pensait que de semblables richesses devaient se trouver aussi en Sibérie. M. Vanderlip vécut deux ans chez les Esquimaux ; il parcourut 8000 kilomètres et trouva du charbon, du pétrole et du poisson en quantité. Le pétrole avait relativement peu de valeur à cette époque et l'on trouvait assez de charbon ailleurs pour ne pas chercher à exploiter ces gisements sibériens que l'on jugeait trop difficile d'accès. Actuellement, les circonstances ne sont plus les mêmes et ces richesses ont pris une valeur énorme.

M. Vanderlip a obtenu du gouvernement des Soviets la *concession d'un territoire de* 540,000 kilomètres carrés, en Sibérie, pour une période de 60 ans et, en même temps, il a reçu une commande des Soviets pour la fourniture de matières premières dont la valeur atteint 15 milliards de francs. Ces matières serviraient à restaurer la situation économique de la Russie.

NOUVELLES DIVERSES

Le *Corriere d'Italia* écrit que M. Giolitti *aurait décidé de partir pour* Londres aussitôt que la Chambre italienne aura pris ses vacances de Noël.

— Le lord-maire de Londres vient de lancer un appel en faveur des affamés en Chine, dont 14 millions seraient près de périr d'inanition.

— Quatre mille hommes, femmes ou enfants ont été passés par les armes, dans le seul mois de décembre, par les bolchévistes.

— Le gouvernement grec a décidé de ne pas répondre à la note de l'Entente, relative au roi Constantin, avant le retour du roi à Athènes.

— Les partis politiques de Fiume invoquent l'intervention de l'Italie pour éclaircir la situation actuelle de Fiume.

— La Chambre italienne a adopté, par 254 voix contre 111, la clôture de la discus*sion du projet sur* le prix du pain.

— Le *congrès* national du parti socialiste italien, qui devait avoir lieu dans le courant de ce mois, a été renvoyé au 15 janvier.

— On dit qu'Izzet Pacha, envoyé en négociateur par le gouvernement turc auprès de Kemal pacha, serait devenu le ministre de la guerre de celui-ci.

Une requête catholique éconduite à Zurich

Les curés catholiques de la ville de Zurich ont demandé aux autorités scolaires municipales de bien vouloir décider que les enfants de religion catholique pourraient recevoir l'enseignement du catéchisme en classe, dès la première année d'école, au lieu que l'on doit actuellement leur donner l'instruction religieuse après la classe. Ce n'est que pour les élèves le 7me année que les leçons de catéchisme sont comprises dans l'horaire officiel de l'école.

Six mille enfants catholiques suivent les écoles de la ville de Zurich. Ils reçoivent en classe un enseignement religieux donné par le maître et qui est le même pour leurs condisciples protestants que pour eux : c'est l'enseignement dit biblique. Quant au catéchisme proprement dit, il est donné dans des classes spéciales tenues le soir.

Il est facile de se représenter les raisons que MM. les curés ont de souhaiter l'abolition de ce système. Tout d'abord, il est très malcommode et onéreux et impose un surcroît de peines et de dépenses. Rassembler de nouveau, après la classe ordinaire, 6000 enfants pour leur faire le catéchisme n'est pas une mince affaire. Ensuite, les leçons de religion ainsi organisées souffrent de toute sorte d'inconvénients : assiduité médiocre, faute de lien disciplinaire ; absences nombreuses motivées par les retenues à l'école, la concurrence de certains cours du soir, les empêchements domestiques, etc ; disposition intellectuelle défectueuse chez les enfants, lassés par les classes de la journée. Enfin, en hiver surtout, où les leçons de catéchisme se donnent à la nuit close, il y a les dangers de la rue pour les enfants qui ont à faire un trajet plus ou moins long pour regagner leur domicile. Des faits malheureusement trop fréquents ont *montré que ce danger n'est pas imaginaire.*

La requête des curés catholiques était donc surabondamment fondée. Néanmoins, elle a été éconduite.

Les autorités scolaires ont admis que, à première vue, il paraissait raisonnable d'accéder au vœu des chefs de paroisses catholiques. Mais elles se sont arrêtées à des objections d'ordre pédagogique, politique et pratique.

Peut-on faire légitimement état de ce qu'un arrangement demandé au nom de la justice et de l'équité offre des inconvénients pratiques, pour refuser cet arrangement ? Poser la question, c'est y répondre. Aussi n'y a-t-il pas lieu de discuter les objections de cet ordre qui ont été faites à la requête des curés catholiques de Zurich. Quand un devoir de justice s'impose, il n'y a pas d'incommodités qui puissent y faire échec.

Aussi bien n'est-ce pas là la raison essentielle du refus des autorités scolaires zuricoises. Leur décision s'est fondée sur des *considérations* et des calculs d'ordre religieux et politique. Leur point de vue a été exposé dans la *Nouvelle Gazette de Zurich* par une plume qu'elles ont chargée de le faire connaître publiquement.

Les autorités scolaires zuricoises ne veulent pas admettre officiellement le catéchisme catholique-romain dans leurs écoles. Elles sont mues à ce refus par une double considération : premièrement, selon leur interprète, « le dogme n'a rien à faire à l'école » ; il y a contre lui un *veto* formel du libéralisme religieux dont fait profession l'Etat zuricois ; secondement, l'Eglise protestante ne donne pas d'enseignement dogmatique aux enfants avant la 7me année d'école ; on ne veut pas que l'Eglise catholique ait la faculté d'en donner à la jeunesse scolaire quand l'Eglise protestante ne s'en soucie pas en ce qui concerne sa jeunesse à elle.

De plus, l'Etat zuricois estime que sa politique scolaire doit viser à retarder la séparation confessionnelle des enfants et qu'il est d'intérêt public de les élever tous ensemble dans le même sens et dans le même esprit, c'est-à-dire, selon le programme pédagogique zuricois, « de faire des citoyens d'un esprit éclairé, humanitaire et tolérant ». Ceci, en vue de la bonne harmonie entre les divers éléments d'une population partagée au point de vue religieux.

Tout ce raisonnement repose sur une illusion dont les autorités zuricoises devraient être guéries par la leçon de l'expérience ; disons mieux : il est en flagrante contradiction avec les faits.

La coéducation religieuse d'enfants appartenant à des Eglises différentes n'a jamais produit, dans les cantons où elle est en vigueur, ces générations tolérantes dont on fait le portrait flatteur. Il est notoire que des cantons de cette catégorie sont ceux où la majorité religieuse est restée le plus enfoncée dans ses préventions contre le catholicisme, où les lois ont le moins égards pour les droits des catholiques. Au contraire, les cantons où cette coéducation religieuse est inconnue, où les deux Eglises enseignent séparément les enfants de leur communion respective, sont ceux où la paix civique règne entre les confessions, où les lois respectent le mieux la liberté religieuse des citoyens.

Voilà ce qu'on devrait reconnaître si l'on voulait être franc. En poussant plus loin la *franchise, on devrait confesser que le principe* même de cette coéducation religieuse est un principe d'intolérance qu'on déguise sous un raisonnement libéral. C'est, en effet, une contrainte qu'on impose à une classe de citoyens qui ne veulent pas de cette coéducation, parce qu'ils la jugent nuisible à l'âme des enfants autant que contraire au respect des consciences. Sous couleur d'intérêt public et d'harmonie entre les citoyens, c'est l'assimilation morale de la minorité, c'est sa dénaturation religieuse, qu'on poursuit par ce système.

Mais que produit-il en réalité ? L'indifférentisme et l'incroyance, et ce n'est pas là, certes, un résultat heureux pour l'Etat. Si les doctrines subversives tournent si facilement les jeune têtes ; si l'on voit, dans certains cantons, se recruter si rapidement ces jeunesses révolutionnaires dont les allures effrontées scandalisent les honnêtes gens, alarment les autorités et inquiètent même quelques chefs socialistes, c'est à certain système scolaire qu'il faut s'en prendre, à ce système qui ne veut pas qu'on parle à l'enfance d'une doctrine religieuse définie, ni d'une loi morale accompagnée de promesses et de sanctions divines.

MM. les curés catholiques de Zurich, en présentant leur requête, se sont montrés bien mieux avisés des intérêts supérieurs de l'Etat que ceux qui, au nom de l'Etat, les ont éconduits. La réalisation de leur vœu aurait conduit l'Eglise protestante à donner, de son côté, l'instruction doctrinale dans les écoles dès la première année, au lieu d'abandonner ses jeunes ouailles, pendant six ans, au vague de l'enseignement interconfessionnel. Le personnage qui s'est fait le porte-parole des autorités dans la presse convient qu'on serait heureux de voir l'Eglise officielle prendre autant de soin de la jeunesse que l'Eglise catholique. Mais le préjugé contre celle-ci est si fort qu'on aime mieux voir négliger les *intérêts moraux* de la jeunesse protestante que d'admettre le catéchisme romain à l'école !

AU CONSEIL DES ÉTATS

Berne, 17 décembre.

Le Conseil approuve l'arrêté accordant à la Compagnie des chemins de fer rhétiques un prêt de 17 millions et demi pour l'électrification de son réseau.

Le Conseil continue ensuite l'examen du budget.

La proposition de la commission de réduire de 20,000 fr. le crédit de 120,000 fr. pour les frais de déménagements diplomatiques, est adoptée, ainsi qu'un postulat Bertoni, demandant la réorganisation du bureau de l'émigration.

Au chapitre du Département de l'intérieur, M. Laely (Grisons) exprime sa reconnaissance au Conseil national pour l'allocation d'un subside à la Société rhéto-romanche. Les divers postes sont votés par adhésion aux décisions de l'autre Chambre.

Le débat sur le budget, interrompu à midi 50, est repris dans une séance de relevée, à 4 heures.

Le Conseil discute longuement la question du crédit aux Beaux-Arts, que le Conseil fédéral avait fixé à 130,000 fr., le Conseil national et la majorité de sa commission à 120,000 fr. La décision du Conseil national l'emporte, malgré une vigoureuse défense de M. Chuard.

Un postulat de M. Scherrer (Bâle-Ville), demandant la revision de l'arrêté sur la protection des beaux-arts, est adopté, tandis qu'une proposition de M. Wettstein, appuyée par M. Bertoni, et demandant de nouvelles subventions aux écoles suisses à l'étranger, est repoussée.

Le budget militaire est liquidé suivant les décisions du Conseil national, et la séance levée à 7 heures.

Paiements pour la Grande-Bretagne

A partir du 20 décembre 1920, le cours de réduction des versements et des virements à destination de la Grande-Bretagne, effectués par l'intermédiaire de la *Swiss Bank Corporation* à Londres (compte de chèques postaux N° V. 600, à Bâle), sera fixé à 23 francs pour 1 livre sterling.

MÉDECINS ET ASSURANCES

L'office des assurances-accidents a refusé le tarif médical provisoire *qui lui avait été* présenté sur mandat de la Chambre des médecins. Les associations cantonales de médecins sont chargées d'entrer en relations avec les gouvernements cantonaux pour l'élaboration de ces tarifs.

Au Conseil national

Berne, 17 décembre.

La Chambre vote, par 92 voix contre 20, le nouveau règlement du Conseil national, qui entrera en vigueur au commencement de la prochaine session.

On reprend ensuite la discussion de la question de la participation de la Confédération à la société fiduciaire de l'industrie hôtelière.

M. Michel (Berne) votera le projet, bien qu'il estime qu'on eût pu aller sensiblement plus loin.

M. Viret (Vaud) soutient le point de vue de la minorité. Il déclare que les hôteliers souffrent moins que les employés et que la Confédération devrait profiter de l'occasion pour améliorer la situation de ces derniers en les mettant au bénéfice du contrat collectif.

M. Zimmerli (Lucerne) prend la défense de l'industrie hôtelière, qui n'était pas *préparée à la guerre et a été surprise.*

M. Schulthess, chef du Département de l'économie publique, expose qu'il importe au pays tout entier que la vie économique de la nation soit maintenue à la veille d'une crise très grave. La ruine de l'industrie hôtelière entraînerait la ruine d'une foule d'autres branches.

M. Schulthess estime que la proposition de la minorité est inacceptable. Ce n'est pas le conseil d'administration d'une société fiduciaire qui peut assurer les conditions proposées par la minorité. Là où des contrats collectifs ont été conclus, l'Etat veillera à ce qu'ils soient appliqués ; mais il ne peut obliger les hôteliers à en conclure.

On passe ensuite à la discussion des articles.

M. Laeuffer (Berne) revient sur les propositions de la minorité.

M. Bersier (Vaud) déclare que le contrat collectif est peut-être précisément une des causes du marasme où se trouvent les hôteliers. Où ceux-ci prendraient-ils l'argent pour payer les salaires très élevés prévus par le contrat collectif ? Il faut d'abord chercher à remettre l'hôtellerie sur pied pour lui permettre d'appliquer le contrat collectif. Dans ce cas particulier, nous faisons de l'étatisme, mais à la manière d'un corps malade qui prend un remède contenant des substances vénéneuses.

M. Walther (Grisons) prend la défense des hôteliers grisons.

M. Weber (Saint-Gall) et Stoll (Zurich) soutiennent les propositions de la minorité.

Au vote, les propositions de la minorité sont rejetées, par 71 voix contre 32, et le projet est accepté par 74 voix contre 21.

On passe à la dîme de l'alcool pour 1918. M. Burren (Berne) rapporte. Le rapport de la commission est adopté sans discussion.

M. Reilstab (Zurich) rapporte sur la gestion et les comptes de la régie des alcools pour 1919 et sur le budget des alcools pour 1921.

M. Gottret (Genève) relève que l'alcool qui revient à 1 fr. 50 le litre est vendu 7 fr. 50 au public en vertu des pleins pouvoirs. Que *dirait-on d'un marchand qui prendrait ces* bénéfices pareils ? La société des pharmaciens suisses a adressé au Conseil fédéral une requête demandant que le prix de vente de l'alcool soit abaissé. M. *Musy*, chef du Département des finances, déclare que, au point de vue hygiénique, le prix très élevé des alcools est avantageux, parce que la consommation du schnaps diminue au profit de celle du vin et du cidre. Il recommandera le postulat de M. Gottret à la régie des alcools et examinera s'il est possible de faire une différence de prix entre l'alcool de consommation et l'alcool industriel.

Le budget est ensuite voté sans opposition.

M. de Streng (Thurgovie) rapporte sur les emprunts pour l'administration fédérale et les C. F. F.

A la reprise de la dernière session d'été, le Conseil national avait voté une résolution, autorisant le Conseil fédéral à émettre des emprunts pour les deux années prochaines. Le Conseil fédéral fait des propositions à ce sujet.

M. Musy expose que la Confédération aura, l'année prochaine, un certain nombre d'emprunts à convertir. Il faudra, en outre, rembourser 230 millions de reconstitutions à la Banque nationale et trouver de l'argent pour l'électrification des C. F. F. Ces emprunts, la Confédération tâchera de les contracter au taux de 7 %, en faisant un sacrifice sur le cours. M. Musy revient sur l'emprunt américain avec des documents précis. Le contrat d'emprunt, signé par M. Jenny, chargé d'affaires suisse à Washington, dit que, en ce qui concerne le but de l'emprunt, la Banque nationale suisse a prévu que la Confédération a l'intention d'affecter une partie du produit de l'emprunt à des achats en Amérique, mais qu'elle n'en assume pas l'obliga-

tion. M. Musy déclare que le prospectus de cet emprunt a été lancé par la Maison Lee Higinson, qui s'est occupée de l'emprunt. De cet emprunt, pas un seul dollar n'est sorti d'Amérique. Un financier américain, du nom de Brebaches, introduit par M. Gustave Muller, a offert, en mai, ses services pour un emprunt destiné à l'électrification des C. F. F. L'affaire n'a pas abouti et M. Brebaches émet maintenant la prétention de se faire payer ses services.

M. Naine (Vaud) déclare qu'il votera l'autorisation qu'on veut accorder au Conseil fédéral de conclure des emprunts.

M. Hauser (Bâle-Ville) l'appuie. M. Muller (Berne) déclare que la municipalité de Berne a fait avec M. Brebaches exactement les mêmes expériences que la Confédération et a rompu les relations avec lui *(Hilarité)*. Contrairement à ses amis politiques, M. Muller votera *les propositions de la commission*.

Les débats sont interrompus à midi 40.

La Chambre reprend à 4 heures ½ la discussion de l'arrêté sur les emprunts.

M. Brodbeck (Bâle-Campagne) combat le projet, qui est un renforcement des pleins-pouvoirs, parce qu'il ne prévoit pas même l'approbation des Chambres pour les emprunts fédéraux. Il propose que tout emprunt soit soumis à la commission des finances et au Parlement, en cas de rejet par la commission.

M. Viret (Lausanne) combat également l'arrêté.

M. Gustave Muller maintient son point de vue. Il votera le projet qui ne prévoit pas d'emprunts, mais des conversions d'emprunts déjà décidés.

M. *Musy* donne une fois encore des indications sur l'emprunt américain. Il résulte de l'ensemble des explications données que toute l'opération a été absolument normale et correcte. Il proteste contre les reproches adressés au Conseil fédéral. Le projet d'arrêté en discussion est parfaitement constitutionnel, parce qu'il s'agit non seulement l'emprunt nouveau mais de l'exécution d'un emprunt déjà décidé et de conversions d'emprunts anciens. M. Musy déclare qu'il consultera si possible la commission des finances, mais qu'il ne peut prendre d'engagement.

M. Naine est en partie satisfait par ces explications, mais estime qu'il n'en reste pas moins que le consortium américain a outrepassé les droits que l'on a le droit de lui accorder sur un prospectus.

M. Brodbeck ajoute quelques considérations au sujet de la constitutionnalité de l'arrêté.

L'entrée en matière est votée par 69 voix contre 16. La proposition de M. Brodbeck est repoussée à une grande majorité et l'ensemble de l'arrêté adopté par 64 voix contre 16.

On passe ensuite à l'arrangement avec le Liechtenstein. M. Walser (Grisons) rapporte. En vertu d'une convention conclue le 10 novembre 1920, entre la Confédération suisse et le gouvernement de la principauté, les services postal, télégraphique et téléphonique du Liechtenstein seront exploités sur le compte de la principauté, par les soins des administrations suisses. Le gouvernement liechtensteinois conserve les timbres et sceaux officiels.

M. Gabathuler (Saint-Gall) fait quelques observations au sujet du contrôle de la frontière et demande que, par cette convention, une union douanière avec le Liechtenstein ne soit pas préjudiciée.

M. Haab déclare que le gouvernement fédéral ne pourrait se résoudre facilement à abandonner la frontière du Rhin et verrait de grandes obligations à conclure une union douanière. L'arrangement est ensuite voté sans opposition.

On passe aux annexes du 14me rapport de neutralité. M. Hollenstein (St-Gall) rapporte. Il s'agit d'une ordonnance modifiant les dispositions du concordat. M. Muller (Lucerne) développe un postulat ainsi conçu : Pendant la durée du sursis, les cautions solidaires sont traitées comme des cautions simples. M. Hadorn (Berne) présente une proposition disant que la Confédération assume les frais d'estimation du gage. Le Conseil fédéral a renoncé à l'industrie des hôtels et la commission du Conseil national propose d'adhérer à cette décision. Après quelques considérations de M. Hœberlin, conseiller fédéral, le débat est interrompu à 19 heures ¾.

Le maréchal Joffre en Suisse

Le maréchal Joffre doit arriver aujourd'hui ou demain, à Glion, où il fera un *séjour d'une certaine durée*.

Le recensement

Le résultat provisoire du recensement de la population dans le canton de Schaffhouse donne une population de 50,201 personnes, contre 46,097 en 1910.

Le Noël des enfants affamés

Les comités de secours aux enfants étrangers font paraître aujourd'hui dans la presse un pressant appel en faveur de leurs protégés qui meurent de faim et de froid. *Le comité suisse de secours aux enfants étrangers*, place Bubenberg, 8, à Berne, accepte avec gratitude les dons en espèces et en nature qui lui seront adressés à l'occasion de Noël.

L'affaire Carmine

On nous écrit de Lugano :

La *Gazzetta Ticinese* dit que la motion de MM. Tarchini, Ferrari et Martignoni demandant la nomination d'une commission d'enquête sur les agissements de Carmine et consorts au Tessin sera certainement acceptée par le Grand Conseil unanime.

Le pays, dit l'organe libéral, exige la lumière complète sur les faits qui ont abouti au fameux message de d'Annunzio. »

L'assemblée de la Société des nations

Admission de nouveaux Etats

Genève, 17 décembre.

Les débats de ce matin, en assemblée plénière, ont porté sur l'admission de l'Azerbeidjan, de l'Ukraine, du Liechtenstein et de l'Albanie.

La discussion s'est engagée sur la demande du Liechtenstein. Lord Robert Cecil (Afrique du Sud) rappelle la proposition faite par M. Motta de laisser la Suisse représenter le Liechtenstein et suggère de la renvoyer à la commission nommée pour étudier les amendements au pacte. Passant au cas de l'Albanie, l'orateur constate qu'elle a un gouvernement établi et qu'elle remplit les conditions fixées *par le pacte. Par contre, deux objections ont* été soulevées : l'article 10 et le fait de la non-reconnaissance du gouvernement albanais. L'orateur estime que le fait de l'occupation de l'Albanie par des armées étrangères pendant la guerre n'est pas une objection valable, et il ne faut pas hésiter à faire justice à un pays mahométan qui a fait montre d'un patriotisme ardent.

M. Rowell (Canada) appuie l'opinion exprimée par l'orateur précédent et ne peut admettre la valeur du traité secret conclu à Londres dont il conteste la légalité. En concluant, M. Rowell demande à la délégation *yougo-slave, dont le territoire a été aussi* envahi, d'appuyer la demande de l'Albanie.

M. Fisher (Grande-Bretagne) estime que la situation de l'Albanie s'est éclaircie ; aussi la délégation britannique se ralliera-t-elle à la proposition de la minorité et votera-t-elle en faveur de l'admission.

Sir Ali Imam (Inde) appuie également la proposition de lord Robert Cecil afin que la Société des nations apparaisse toujours comme un corps international disposé à appuyer les petits Etats qui s'adressent à elle.

L'admission de l'Albanie fera une grande impression.

M. Viviani se rallie également, au nom de la France, à la proposition de lord Robert Cecil. Il votera l'admission, de même que M. Schanzer, au nom de l'Italie.

L'admission de l'Albanie est acceptée à l'unanimité de 35 voix.

Celle de l'Azerbeidjan est repoussée à l'unanimité de 29 votants.

L'admission de l'Ukraine est également repoussée à l'unanimité de 23 Etats.

Celle du Liechtenstein est repoussée par 27 voix contre 1, celle de la Suisse.

L'assemblée adopte ensuite le renvoi à la commission d'un vœu demandant de quelle façon les petits Etats pourront être rattachés à la Société des nations.

M. Motta demande l'insertion au procès-verbal du détail nominal des votes sur l'admission des Etats. Il voudrait savoir aussi si les délégués des Etats admis récemment pourront prendre part immédiatement aux séances de l'assemblée.

M. Hymans dit que la vérification des pouvoirs des délégués des nouvelles nations sera confiée à une commission nommée par le président et qu'elle se réunira aujourd'hui même.

Le secrétariat

Genève, le 17 décembre.

L'assemblée plénière passe à la discussion sur la question du personnel et de l'organisation du secrétariat général.

Sir Allen (Nouvelle-Zélande), parlant du personnel et des traitements des membres du secrétariat, affirme que la vie à Genève est de 35 % plus chère qu'à Londres.

Le maharajah Nawanagar (Inde) demande qu'un contrôle sérieux soit établi sur les fonctionnaires du secrétariat. Le contrôle des dépenses est nécessaire, car le fardeau ne tombe pas sur la Société elle-même, mais *sur ses* membres.

Une proposition Barnes de ne pas limiter à 5 ans les fonctions des membres du Secrétariat est incluse dans l'article 4 qui prévoit que pour donner plus de continuité au travail de cet organisme, les fonctionnaires pourront demeurer en fonction.

Le rapport de la commission est finalement adopté et le règlement prévu sera étendu au Bureau international du travail.

Les mandats

Genève, 17 décembre.

Le Conseil a examiné les projets de mandats qui lui ont été soumis par certains de ses membres. Ces mandats concernent les anciennes colonies suivantes : Samoa, attribuée à la nouvelle Zélande ; la nouvelle Guinée et d'autres îles au sud de l'Equateur attribuées à l'Australie ; Nauru, attribué à l'empire britannique ; ancienne Afrique occidentale allemande, attribuée à l'Afrique du sud ; les îles Pacifique au nord de l'Equateur attribuées au Japon.

Le Conseil a défini les termes des mandats de la façon suivante :

« Le mandataire aura pleins pouvoirs administratif et législatif sur les territoires soumis au présent mandataire. Le mandataire, dans toute la mesure de ses moyens veillera au présent mandat. Il veillera à ce que la traite des esclaves soit interdite, à ce qu'aucun travail forcé ne soit permis sauf pour des travaux publics et les services publics absolument essentiels et ceci seulement contre paiement convenable. Le mandataire veillera également à ce que le tarif des armes et des munitions soit contrôlé conformément aux principes établis par la convention relative au contrôle du trafic des armes signée le 10 septembre 1919. Il sera également interdit de fournir aux indigènes des boissons alcooliques et des spiritueux. Il sera interdit de donner, aux indigènes, une instruction militaire sauf pour les besoins de la police intérieure et la défense locale du pays. De plus on n'établira sur le territoire aucune base militaire ou navale, ni aucune fortification. Sous réserve des stipulations de toutes lois locales destinées à maintenir l'ordre public et à préserver la morale publique, le mandataire assurera dans ces territoires la liberté de conscience et le libre exercice de toutes les formes du culte. Le mandataire présentera au Conseil de la Société des nations un rapport annuel à la satisfaction du conseil. Ce rapport contiendra tous les renseignements possibles au sujet du territoire et indiquera les mesures prises pour satisfaire aux obligations assumées. »

Nouvelle assemblée plénière

Genève, 18 décembre.

Dans la séance d'hier soir, vendredi, M. Jonesco (Roumanie) a proposé la formation d'un corps expéditionnaire pour secourir l'Arménie. La Roumanie, dit-il, est prête à coopérer *à cette action.*

Le président rend hommage à la générosité de la Roumanie et croit indispensable de renvoyer cette proposition à l'examen du Conseil.

Lord Robert Cecil demande le renvoi de la proposition de la Roumanie au comité spécial pour les questions de la Roumanie et qui rapportera samedi matin. Il en a été décidé ainsi.

L'assemblée passe ensuite à l'examen du budget de la Société des nations.

Après une discussion sur des questions de détail, la question du budget est mise au vote et le budget adopté à l'unanimité.

En fin de séance, le président annonce que, d'après le rapport de la commission nommée aujourd'hui même à cette fin, seuls les représentants de la Finlande ont reçu jusqu'à présent les pleins-pouvoirs nécessaires à leur participation à l'Assemblée. Toutefois, les autres délégués des nations nouvellement reçues au sein de la Société pourront siéger provisoirement dans la prochaine séance de l'Assemblée.

Les signatures de la Cour de justice

Genève, 18 décembre.

Le protocole de la Cour permanente de justice internationale a été ouvert aux signataires dès cet après-midi. Neuf Etats ont déjà signé le protocole. Le Portugal a en outre signé les dispositions facultatives relatives à la juridiction obligatoire.

Pour Dantzig

Genève, 18 décembre.

Le Conseil a décidé cet après-midi de nommer le général anglais King haut-commissaire de la Société des nations à Dantzig pour une période d'une année.

Le mot d'ordre de Moscou

Zinovief, commissaire des soviets et président du comité exécutif de la 3me Internationale, a adressé à la gauche du parti socialiste suisse une lettre, traitant les dirigeants du parti socialiste suisse de « bourgeois couverts d'un masque socialiste », et invitant la gauche du parti à suivre l'exemple des indépendants allemands, c'est-à-dire de rompre avec les réformistes et de s'unir avec les communistes.

Entre eux

Le *Vorwærts* de Bâle, organe du nouveau parti communiste, parlant du courant majoritaire des Grimm, Graber, Naine et Nobs, dit que ce sont « les pires sectaires, les plus violents et les coquins » qui sont les plus fanatiques apôtres de l'unité.

NÉCROLOGIE

M. Georges Masson

A Territet vient de mourir, à l'âge de 71 ans, M. Georges Masson, président du Territet-Glion et du Glion-Naye, administrateur de nombreuses sociétés financières. M. Masson a contribué pour une très large part au développement de Montreux.

TRIBUNAUX

La fièvre aphteuse et la fermeture des auberges

Les autorités de plusieurs localités bernoises avaient ordonné la fermeture des auberges pour prévenir la propagation de la fièvre aphteuse. La société bernoise des cafetiers avait adressé au Conseil d'Etat une requête lui demandant d'indemniser les aubergistes pour la perte subie. Le Conseil exécutif du canton de Berne repoussa cette requête et la Société des cafetiers interjeta recours contre cette décision auprès du Tribunal fédéral. Celui-ci vient d'écarter le recours comme non fondé.

CARNET DE LA SCIENCE

Le froid sec et la mort

« Voici venir l'hiver, tueur de pauvres gens, » chantait Richepin.

Et le poète a raison, en dépit de la croyance populaire qui veut qu'un « froid sec » soit excellent pour la santé.

Les statistiques nous apprennent irrévocablement que la mortalité est plus considérable pendant et après les grands froids. Le froid diminue la vitalité et la résistance aux maladies infectieuses. Par un temps humide, on *peut souffrir de rhumatismes, musculaires,* mais les maladies pulmonaires graves sont dues au froid vif.

CHANGES A VUE

18 décembre, matin

	Demande	Offre
Paris	39 90	40 30
Londres (livre st.)	12 95	13 35
Allemagne (marc)	8 75	9 75
Italie (lire)	12 70	13 70
Autriche (couronne)	1 10	2 10
Prague (couronne)	7 25	8 25
New-York (dollar)	6 40	6 80
Bruxelles	41 50	42 50
Madrid (peseta)	85 25	86 25
Amsterdam (florin)	206 75	207 75

ÉTRANGER

—o—

La question de l'Irlande

Londres, 16 décembre.

On sait que M. Lloyd George avait déclaré que la première mesure à prendre en vue de la paix en Irlande pourrait être une réunion préliminaire avec les membres du Parlement qui appartiennent au parti sinn-feiner, auxquels on donnerait des sauf-conduits.

Le R. Père O'Fannaghan, qui fait fonctions de président du parti sinn-feiner, a demandé, en conséquence, qu'on lui permît d'entrer en communication avec M. de Valera, président du parti, qui se trouve actuellement aux Etats-Unis, ainsi qu'avec M. Griffith, vice-président, qui est détenu dans une prison de Dublin.

M. Lloyd George a *répondu en disant qu'il* donnera toute facilité de communication avec M. Griffith, mais qu'en ce qui concerne M. de Valera, il était loisible au Révérend Père de se servir des procédés ordinaires de communication.

Dans sa lettre, M. Lloyd George exprime les vœux les plus sincères pour le succès des démarches entreprises en vue d'obtenir la paix en Irlande.

Dublin, 16 décembre.

Un ecclésiastique a été tué, hier après midi, par un agent de police : c'est l'abbé Magner, âgé de soixante-dix ans, qui avait fait ses études *au collège irlandais à Paris.*

Le policier, qui a été arrêté, sera traduit devant un conseil de guerre.

Dublin, 18 décembre.

(Havas.) — Hier vendredi, les forces de la couronne ont brisé le portail en fer et en bois du monastère des Carmélites où elles ont fait une perquisition en règle. Elles sont allées ensuite perquisitionner au monastère des Franciscains, où elles ont forcé les religieux qui étaient déjà couchés à se lever. Elles ont mis en état d'arrestation le Père Dominique, chapelain du lord maire de Cork.

Les affaires grecques

Rome, 16 décembre.

Dans certains milieux grecs, on assure que M. Streit, le ministre du roi Constantin, n'a pas accompagné son souverain à Athènes. M. Gounaris, étant prévenu que son nom figurait sur la liste des personnalités hostiles à l'Entente, l'a invité, pour donner satisfaction à l'Entente, à rester à Lucerne.

La Yougo-Slavie contre la Bulgarie

Belgrade, 15 décembre.

*Le journal Politika annonce que le gou*vernement serbe vient de décider l'interruption des comunications avec le royaume de Bulgarie par suite du refus systématique de celui-ci d'exécuter les clauses du traité de Neuilly relatives au désarmement et à la livraison de charbon à la Yougo-Slavie.

Désormais, seul, le Simplon-Express, Paris-Constantinople, est autorisé à franchir la frontière.

Le navire relâché par d'Annunzio

Milan, 17 décembre.

Le Corriere della Sera apprend que le navire *Cogni*, qui avait été saisi par les légionnaires de Fiume, est entré dans le port de Brindisi, venant de Fiume. L'équipage a démenti la nouvelle que les légionnaires s'étaient emparés de la cargaison du navire. Le navire avait été scellé par les autorités douanières de Fiume.

Chez les socialistes italiens

Rome, 17 décembre.

(Stefani.) — On mande d'Aquino (Italie du sud) que, pendant une procession, plusieurs socialistes qui tentaient d'amener du désordre ont été arrêtés. Leurs camarades se rendirent devant la caserne et réclamèrent à la police, d'une manière menaçante, leur libération. Pour se défendre, les gendarmes durent faire usage de leurs armes. Quatre manifestants furent tués, et plusieurs, blessés.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le cas du banquier parisien

Depuis son arrivée en prison, M. Frézouls ne fait que dormir. M. Warrain, juge d'instruction, lui permettra de se reposer pendant quelques jours avant de l'interroger à nouveau. L'administrateur délégué du Crédit international et colonial a été visité par le docteur Roubinovitch, qui a commencé à l'examiner au point de vue mental.

La police recherche dans quels établissements se trouvaient les coffres-forts où M. Frézouls aurait, d'après ses déclarations, placé des valeurs, titres et papiers.

La présence d'esprit du mécanicien

Un mécanicien du nord de la France, des chemins de fer d'Anzin, qui pilotait un train de voyageurs entre Saint-Vaast et Hérin, a été frappé de congestion occasionnée par le froid et a succombé. Se sentant indisposé, il avait eu la présence d'esprit d'arrêter le convoi de façon qu'aucun accident ne se produisît.

La neige à Paris

Vers neuf heures, jeudi matin, la neige s'est mise à tomber, fine et serrée : c'était sa première apparition. La température était le 2 degrés au-dessous de zéro et la neige est restée sur les chaussées et les trottoirs, qu'elle n'a pas tardé à rendre peu praticables aux piétons et aux chevaux.

Les services municipaux avaient pris leurs dispositions par l'embauchage immédiat des chômeurs ; mais il n'y en avait guère aux divers rendez-vous du matin.

Ce sont les employés du service qui ont jeté du sel dans les voies principales, et notamment sur les boulevards. Mais, sur d'autres points, la locomotion hippomobile était fort *en peine. Les chevaux glissaient, tombaient,* puis se relevaient pour choir à nouveau. Fiacres, tombereaux, voitures de livraisons stationnaient par force. Les autobus devaient s'écarter de ces rues et emprunter des itinéraires imprévus.

Il neige aussi dans le nord et l'est de la France. Il pleut dans le midi et le vent souffle sur les côtes de l'Atlantique.

Accidents de chemin de fer

Un accident de chemin de fer s'est produit jeudi près de Dingelstadt (province de Saxe). Un train ne pouvant monter une rampe partit à la dérive en sens inverse et versa au bas d'un talus. 8 à 10 wagons ont été détruits. Sous les décombres, on a trouvé 10 morts et 5 blessés grièvement.

Hier vendredi, un accident de chemin de fer s'est produit à Salzgitter (Brunswick) : un train de marchandises a pris en écharpe un train de voyageurs. Il y a des morts.

SUISSE

De faux billets de banque

Le *Bund* annonce que plusieurs banques bernoises ont été victimes d'un filou, qui a réussi à écouler de faux billets belges aux guichets de ces établissements. La même mésaventure est arrivée à des banques zuricoises. La police est sur les traces du faussaire.

La vie économique

Les Anglais arrivent

L'Office suisse du tourisme apprend d'Angleterre que l'on délivre journellement 250 visas de passeports au consulat suisse de Londres. Il s'agit dans la plupart des cas de personnes désireuses de se rendre en Suisse pour s'y livrer aux sports d'hiver.

Suivant une autre information, l'afflux des touristes vers la Suisse serait cette année-ci beaucoup plus important que les années précédentes.

Une Chambre de commerce argentine

Une Chambre de commerce argentine vient d'être créée à Genève. La direction en a été confiée à M. Chassot.

A quand la vraie baisse ?

On nous écrit :

Un champion de la vie chère c'est — qui le croirait — notre administration fédérale elle-même, en l'occurrence le département d'économie publique et son fameux office de l'alimentation, qui s'efforce, tel un roc, de résister contre toutes les baisses de prix qui se produisent dans les pays qui nous entourent et qui tient haut et ferme les prix et les marchandises en son pouvoir, et ce précisément pour les marchandises qui pourraient faire immédiatement et sensiblement baisser le coût de la vie journalière. Par ses monopoles, la Confédération maintient artificiellement les prix à un niveau très supérieur au cours mondial et, pour vouloir corriger la loi de l'offre et de la demande, le consom*mateur suisse paye le double de son voisin* de France certains articles de première nécessité. Ce n'est pas une baisse sur les tissus, sur les confections, qui peut nous suffire ; c'est le sucre, le pain, les pâtes, le pétrole, le charbon, la benzine, etc., qui doivent revenir à un prix raisonnable et ce n'est que par la suppression des monopoles que la vie chère sera vaincue.

Le sucre de Bohême est offert à nos commerçants à un prix qui leur permettrait de le vendre avec profit à 1 fr. 10. Il coûte en France 2 fr. 90, soit 1 fr. 13 argent suisse. Le riz peut être livré à 60 et 70 cent., alors que nous devons le payer 95 et 1 fr. le kilo. Et l'on nous parle de baisse en réduisant les macaronis de 15 centimes et le cacao et chocolat en poudre de 1 fr. le kilo, alors que l'on sait que le cacao a baissé de 60 % et que seul le souci d'enrayer l'importation grandissante du cacao hollandais a obligé nos grands fabricants de chocolat à faire cette concession minime, tandis qu'ils maintiennent tous les prix sur leurs nombreux articles plus rémunérateurs. Seule, la protestation unanime des consommateurs pourra faire de l'effet et balayer le bureaucratisme allié de certains profiteurs.

Echos de partout

LE PORTE-OR

L'autre jour, à Paris, à l'Hôtel Drouot, on a vu vendre l'objet le plus extraordinaire du monde : un porte-or.

C'était un petit porte-or comme les vieillards qui ont vécu au temps de l'avant-guerre en avaient dans leur gousset. De jeunes femmes ont pris le bibelot entre leurs mains et ont demandé *sérieusement* : « A quoi ça sert ? »

Un monsieur complaisant a expliqué :

— Jadis, les nations civilisées avaient, pour les échanges commerciaux, diverses sortes de monnaie ; vous avez peut-être eu l'occasion de voir une pièce de cinq francs en argent, des pièces de deux francs et de un franc, des sous de cuivre et de nickel. Tout cela a été remplacé par du papier ; le papier coûte très cher ; c'est sans doute pourquoi on a choisi cette matière, afin de donner au possesseur de vingt-deux francs cinquante en petites coupures l'illusion qu'il a tout de même une fortune dans sa poche. Mais, outre la monnaie d'argent et de cuivre, il y avait

aussi une monnaie d'or ; c'est là une monnaie que vous n'avez jamais eu l'occasion de toucher. On glissait les petites pièces de dix francs toutes jaunes dans la petite case de cet étui et les pièces de vingt francs dans l'autre case ; quand l'étui était plein, il tenait trois cents francs ; avec ces trois cents francs, on pouvait acheter à peu près tout ce qui passait par la tête : une paire de gants valait six francs et une paire de bas de soie ne coûtait pas le double. On payait une robe 250 francs chez un grand couturier et ceux-là passaient pour fous qui osaient payer cent francs une paire de chaussures. Les petites pièces glissaient sous des doigts qui passaient pour prodigues et qui étaient merveilleusement économes ; c'était charmant d'entendre tinter les pièces sur les plaques striées des caisses...

Le monsieur avait des larmes aux yeux ; les jeunes femmes rendirent le porte-or à l'expert en murmurant : « Je n'ai pas la manie des antiquités. »

MOT DE LA FIN

Entre amies :

— Juliette m'écrit qu'elle va épouser un mutilé de la guerre... un officier aveugle...

— Il aura au moins une consolation...

— *Laquelle ?*

— Celle de ne pas voir vieillir sa femme...

FRIBOURG

—o—

Dans nos paroisses

M. l'abbé Fidèle Vauthey, révérend curé de Botterens, a été nommé chapelain de Chapelle-sur-Oron.

Bourgeoisie de Fribourg

Les bourgeois de Fribourg sont convoqués le dimanche 26 décembre, à 10 heures du matin, dans la grande salle de la maison de justice, pour discuter les tractanda suivants : Budgets des administrations bourgeoisiales pour 1921 ; acquisition de quatre parcelles de forêts par l'Hôpital des bourgeois ; vente d'une parcelle de terrain à la Vignettaz ; réception bourgeoisiale de M. Pierre Perroulaz, cafetier ; divers.

Nouvelle Société helvétique

Le conseil des délégués de la Nouvelle Société helvétique se réunira demain, dimanche, en notre ville, dans la salle du Grand Conseil. La séance aura lieu à 11 heures. A l'ordre du jour figurent un « appel du comité international de la Croix-Rouge », par M. Bernard Bouvier, professeur à l'université de Genève ; un rapport sur « la question des zones et la question du Rhin », par M. P.-E. Martin, archiviste d'Etat de Genève, et par M. K. Schulthess, ingénieur, à Bâle ; enfin, la discussion des programmes d'hiver et la propagande.

A 1 heure, un repas en commun sera servi *dans la grande salle du restaurant des Mercier*s, puis la séance reprendra à 2 ½ heures.

La « Sarinia » au théâtre

La première représentation de *Cyrano de Bergerac*, qui a eu lieu hier soir vendredi, n'a pas déçu le nombreux public qui y assistait. Nos étudiants fribourgeois de l'Université ont su trouver parmi eux des talents capables de comprendre et d'interpréter les rôles assez compliqués qui remplissent cette œuvre de premier ordre. Nous ne voulons pas aborder l'appréciation détaillée de chacun d'eux. Qu'il nous suffise de dire que cette manifestation artistique mérite d'être vue, et que nous espérons que, demain encore, un nombreux public voudra témoigner à la « Sarinia » sa faveur et son approbation.

Vu les nombreuses demandes qui lui sont *adressées, la « Sarinia » a décidé de donner*, mardi prochain, à la même heure, une représentation supplémentaire de *Cyrano de Bergerac*.

Fête des Rois

On nous prie d'insérer :

La fête des Rois dans nos hôpitaux, à l'asile des aveugles, à l'asile des vieillards ainsi que dans les deux Crèches est devenue traditionnelle. Chaque année, un Comité se forme en vue d'apporter, le jour de l'Epiphanie, quelques douceurs aux pauvres déshérités que sont les prébendaires, malades, aveugles, ainsi qu'à ces modèles de dévouement et d'abnégation : les Sœurs et les infirmiers ou infirmières de nos établissements hospitaliers.

Ce Comité vient de se reconstituer. Il compte sur l'inépuisable générosité du public de notre ville et le prie de réserver bon *accueil aux* listes de souscription qui vont lui être présentées incessamment.

Comme l'année dernière, la répartition se fera entre l'hôpital des Bourgeois, l'hôpital de la Providence, l'hospice Daler, l'asile des vieillards, l'asile des aveugles et les Crèches de l'Ange et de la Planche. Cette répartition se fera à plus de 500 personnes.

Merci d'avance aux généreux donateurs, qui permettront par leur obole de mettre un rayon de joie sur des fronts courbés par la maladie, la douleur ou la vieillesse.

L. S.

Conférence sur le bolchévisme

M. Ehret, docteur de l'université de Fribourg, directeur au ministère des affaires étrangères en Lituanie, fera, lundi, 20 décembre, à 5 heures du soir, à la Société académique « Fryburgia », à l'hôtel de la Tête Noire, à Fribourg, une conférence sur ce thème : Le vrai et le faux dans ce qui est dit du bolchévisme.

Concert en faveur de l'arbre de Noël de l'Orphelinat

Fidèle à sa tradition quasi cinquantenaire, la Société de chant de la ville de Fribourg donnera, demain dimanche, à 4 heures et demie, son concert en faveur de notre Orphelinat.

Ce concert promet d'être une vraie réjouissance par la variété et la valeur de son programme. On y voit figurer entre autres les noms de compositeurs tels que Angerer, Decker, Wiesner, etc. Le public pourra de nouveau apprécier avec plaisir *La-haut*, de Curti, qui a eu un si brillant succès lors de la fête cantonale de chant à Estavayer.

Bien plus, la Société de chant s'est assuré le concours d'artistes de grand talent : M. Carlo Boller, violoniste, Mme Lombriser-Stœcklin, professeur au Conservatoire, et M. Edmond Brasey, baryton.

M. Carlo Boller n'est pas un inconnu du public fribourgeois. En 1913 déjà, il a exécuté quelques morceaux avec un rythme parfait et une justesse remarquable. Voici ce que disait à cette époque le chroniqueur musical de *La Liberté* : « Rarement nous avons entendu un violoniste exécuter aussi parfaitement et avec tant d'aisance les notes doubles, se jouer en quelque sorte des difficultés techniques, les maîtriser, *loin de s'y heurter comme à une* barrière, et faire ressortir, avec un style toujours approprié, la musicalité de ses morceaux. »

Depuis lors, M. Boller s'est fait toujours plus applaudir en Suisse, en France et même hors d'Europe. C'est donc précédé d'une grande réputation qu'il nous revient actuellement de Paris, où il continue d'étudier et d'améliorer son talent à l'école des grands maîtres. M. Boller, qui a bien voulu se déplacer pour la circonstance de Paris à Fribourg, a droit à toute notre reconnaissance. Il jouera, entre autres pièces, une sonate de Hændel en la majeur.

Mme Lombriser-Stœcklin, professeur au Conservatoire, veut bien également offrir son précieux concours pour le rôle modeste d'accompagnatrice. Le public aura, une fois de plus, l'occasion d'apprécier sa finesse et sa discrétion.

Nous aurons le plaisir d'entendre, d'autre part, M. Edmond Brasey, notre dévoué chanteur, dont on se rapelle encore les succès obtenus dans nos oratorios et tout dernièrement à *Dismas*. M. Brasey va quitter son pays pour l'Amérique. Ses chansons seront donc pour lui un adieu à Fribourg. C'est avec une joie mêlée de regrets que nous irons applaudir une dernière fois sa voix chaude et sympathique.

Les orphelins, sous l'experte direction de M. Hug, apporteront leur contribution à cet attrayant concert. On pourra goûter à nouveau la fraîcheur de ces voix d'enfants et la jeunesse d'exécution de leurs chants.

Nous rappelons que le produit de ce concert est entièrement affecté à l'Arbre de Noël de l'Orpholinat. Le public voudra bien par sa nombreuse participation contribuer à la réussite de cette fête des orphelins. Ce sont les orphelins de Fribourg : c'est une raison toute spéciale pour les encourager et leur prouver notre affection. Nous espérons qu'il y aura foule à la Grenette demain après midi.

Asile de l'Ange

La dernière représentation donnée par les enfants de l'Asile aura lieu demain dimanche, 19 décembre, à 16 heures. Jeudi dernier, S. G. Mgr Besson a bien voulu assister à la journée officielle de l'Asile. En faisant ses paternelles recommandations aux enfants, il a remercié les bonnes Sœurs de leur dévouement, sans oublier la Sœur Abra, qui, pendant trente-sept ans, a exercé son zèle au milieu des petits enfants et des pauvres de la paroisse de Saint-Maurice. Elle n'est plus de cette fête annuelle, mais les paroissiens ne *l'oublieront pas et ils lui envoient un sincère* « merci » dans sa retraite. En terminant, Sa Grandeur a vivement recommandé l'œuvre de l'école enfantine à la générosité du public.

La conférence de M. Girardin

La coïncidence de la représentation de *Cyrano* a nui quelque peu hier soir à la fréquentation des conférences de la Grenette. Il faudrait qu'on s'arrangeât pour que les attractions ne fussent pas à la même heure, car c'en était une de tout premier ordre que la conférence de M. le professeur Girardin, sur le sentiment de la montagne chez les romantiques : intérêt du sujet, clarté de l'exposition, haute tenue littéraire de l'exposé et diction merveilleuse.

Sous-Officiers

La Société des sous-officiers nous prie de *faire savoir que l'uniforme n'est pas de* rigueur pour la soirée de ce soir samedi.

Un retard

La mise au concours des travaux de construction de la route de Marly au futur pont de Pérolles n'a pas donné de résultat. Vu cet insuccès, un nouveau concours est ouvert, dont le délai échoit le 28 décembre.

Les basses eaux

La Société de navigation à vapeur des lacs de Neuchâtel et Morat est obligée, à la suite des basses eaux, de suspendre le service des bateaux à vapeur, entre Cudrefin et Morat.

MEMENTO

Demain, dimanche, 19 décembre, à 16 h., assemblée générale des membres du Cercle catholique suivie d'une conférence avec projections lumineuses *données par M. le profes*seur Paul Jore sur les travaux de la Jogne. La conférence aura lieu vers 5 heures et sera publique.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Angleterre et Irlande

Dublin, 18 décembre.

(Havas.) — Les troupes se préparent à prendre possession du bureau de la municipalité de Dublin et les soldats du génie ont élevé des barricades de fil de fer barbelé dans le voisinage. La municipalité de Dublin tiendra, lundi, une réunion spéciale pour s'occuper de cet événement. Les autorités britanniques régulières demandent au tribunal de donner l'ordre à la municipalité de donner ses livres de comptabilité pour qu'ils soient soumis à une vérification. Le comptable municipal est venu, hier vendredi, déclarer, à la barre, qu'il ne savait pas où étaient les livres, attendu que le 20 novembre un groupe d'hommes armés, revolver au poing, les ont enlevés. Le tribunal rendra son jugement dans une huitaine.

Le traité de Rapallo

Rome, 18 décembre.

Le Sénat a approuvé hier, vendredi, l'ordre du jour présenté par le sénateur Cocchia, approuvant la politique étrangère du gouvernement et le traité de Rapallo.

Avant la votation du Sénat, M. Giolitti a déclaré que le vote du Sénat doit être très clairement exprimé, car il est nécessaire que la voix du Sénat arrive à Fiume.

Il a rappelé que l'Italie doit être au-dessus de tout. *(Applaudissements).*

M. Giolitti a déclaré accepter l'ordre du jour suivant :

« Le Sénat, convaincu que le traité marque le commencement d'une paix sincère et durable, l'approuve et passe à l'ordre du jour. »

A l'appel nominal, l'ordre du jour est approuvé par 262 voix contre 22.

Le Sénat vote ensuite le projet de loi portant ratification du traité de Rapallo et l'approuve par 215 voix contre 29.

M. Tittoni proclame le résultat de la votation ; il prononce une allocution très applaudie.

Puis, le Sénat lève la séance.

A Fiume

Rome, 18 décembre.

Le *Popolo Romano* signale l'arrivée à Fiume du lieutenant général Cappello, qui commandait une armée lors de la défaite de Caporetto.

Le général Cappello s'est rendu chez d'Annunzio, dit-on, pour prendre le commandement des légionnaires de d'Annunzio à la place du général Ceccherini.

Rome, 18 décembre.

Le président du conseil Giolitti, dans une entrevue avec le député Vassallo, du parti populaire, qui revient de Fiume, a déclaré que le gouvernement n'était aucunement disposé à manquer, de quelle façon que ce soit, aux engagements assumés par le traité de Rapallo.

« Il n'est pas possible, a-t-il dit, de songer à l'annexion de Fiume à l'Italie, et il est de même impossible de garder les îles d'Arbe et de Viglia qui doivent passer aux Yougo-Slaves. »

Les affaires grecques

Athènes, 18 décembre.

(Havas.) — Tous les professeurs de l'Université nommés par le gouvernement de Vénizélos ont été révoqués et remplacés par d'anciens professeurs.

Benoît XV et les questions sociales

Rome, 18 décembre.

A l'adresse d'hommage du Congrès catholique d'études sociales, qui se tient à Rome, ces jours-ci, Sa Sainteté a fait répondre par la dépêche suivante, du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat :

« L'auguste Pontife, heureux que le Congrès d'études sociales se soit réuni avec le but élevé de résoudre et défendre la saine sociologie et d'y porter le trésor de la charité chrétienne, aujourd'hui nécessaire plus que jamais pour réunir, dans une collaboration féconde de pensée et d'action, de nombreuses familles humaines douloureusement partagées par des compétitions égoïstes et par des luttes de classe et de parti, exprime ses remercîments paternels pour les hommages de dévouement filial et souhaite de grand cœur aux congressistes lumières et bénédictions très abondantes pour qu'ils puissent accomplir parmi le peuple, dont le divin ouvrier de Nazareth a fait un peuple de frères, l'apostolat de paix et de prospérité morale et sociale dans la justice et dans la charité chrétienne. »

Crise économique au Chili

Santiago-de-Chili, 18 décembre.

(Havas.) — L'industrie et le commerce traversent une période de difficultés, causée par la baisse des produits minéraux et la hausse du dollar.

Les commerçants ont songé à solliciter un moratorium. Après avoir sondé les dirigeants politiques, ils y ont renoncé, ayant rencontré des résistances insurmontables.

Naufrage — 20 morts

Athènes, 18 décembre.

(Havas.) — Soixante-dix hommes de l'équipage de l'aviso *Bar-le-Duc*, qui a sombré sur les côtes de l'île d'Eubée, sont arrivés au Pirée, à bord de l'*Ernest Renan*.

Il y aurait une vingtaine de victimes, dont 4 officiers.

Tremblement de terre en Albanie

Vallona, 18 décembre.

Une forte secousse de tremblement de terre a fait s'écrouler, à Saseno, la maison du commandant Pagliano. Ce dernier a été enseveli sous les décombres, avec deux de ses enfants. Dix-sept marins ont également perdu la vie dans ce tremblement de terre.

Les dommages matériels sont très graves.

Arrestation d'un syndicaliste espagnol

Barcelone, 18 décembre.

(Havas.) — Le chef syndicaliste Angel Pestana vient d'arriver de Gênes, conduit par la police.

Pestana a joué un grand rôle dans les grèves espagnoles. Il a quitté l'Espagne il y a quelque temps et visité la Russie.

Il a été arrêté à Milan.

SUISSE

Pour punir des députés

Bellinzone, 18 décembre.

Le Grand Conseil n'a pu siéger hier, vendredi, faute du quorum réglementaire.

La séance a été remise au 27 décembre.

Les noms des députés manquant sans justification seront publiés dans la *Feuille Officielle* du canton.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 18 décembre.

Le *Conseil national* liquide sans discussion quelques affaires de chemins de fer.

La Chambre accepte, en votation finale, à l'unanimité, la loi modifiée sur le rachat des chemins de fer.

CALENDRIER

Dimanche 19 décembre

IVme DE L'AVENT

Saint NÉMÉSE, martyr

Lundi 20 décembre

Saint ALFRED

Saint Alfred, roi d'Angleterre au Vme siècle, contribua beaucoup par ses exemples et ses vertus, à la diffusion de la religion chrétienne dans ses Etats.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 19 DÉCEMBRE

Saint-Nicolas : 5 h. ¼, 6 h., 6 h. ½, 7 h., messes basses. — 8 h., messe chantée, sermon. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., grand'messe capitulaire. — 11 h. ¼, messe basse, instruction. — 1 h. ½, vêpres paroissiales, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement.

Saint-Jean : 7 h., messe basse, communion générale du Patronage Sainte-Agnès. — 8 h. ½, messe des enfants, avec instruction et chants. — 9 h. ½, grand'messe et sermon. — 1 h. ½, vêpres et bénédiction. — 6 h. ½, chapelet.

Saint-Maurice : 6 h. ½, messe. — 8 h. ¼, messe chantée, sermon français. — 9 h. ¾, messe chantée, sermon allemand. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 h. ½, vêpres et bénédiction. — 7 h. ½, chapelet et prière du soir.

Collège : 6 h., 6 h. ½, 7 h., 7 h. ½, messes basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 h. ¼, messe des enfants, sermon. — 10 h., grand'messe, sermon. — 1 h. ½, vêpres des étudiants. — 2 h. ½, vêpres paroissiales.

RR. PP. Cordeliers : 6 h., 7 h., 7 h. ½, 8 h., messes basses. — 9 h., grand'messe. — 10 h. ½, service académique, sermon français. — 2 h. ½, vêpres.

RR. PP. Capucins : 5 h. ¼, 5 h. ¾, 6 h. ¼, messes basses. — 10 h., messe basse avec allocution. — 4 h. du soir, assemblée des Tertiaires de langue allemande.

SOMMAIRE DES REVUES

Revue des Jeunes. — Organe de pensée catholique et française, 25 novembre. — A. D. Sertillanges : En souvenir du Cardinal Amette. — Th. Mainage : Spiritisme et christianisme. — Henry Bordeaux : La conversion de Maurice Faucon. — François Hepp et Henri Massis : Les Intellectuels catholiques devant le syndicalisme intellectuel. Conclusion. — Dom Gougaud : Une dévotion du moyen âge : mourir sous le froc. — Th. Mainage : Notre messe de rentrée. — Eugène Duthoit : La crise de la conscience professionnelle. — Robert Vallery-Radot : La relève du matin. André Perate : Au salon d'automne. — Revue des livres et des revues. — Première liste de notre souscription. — 3, rue de Luynes, Paris (VII). — Un an : 46 fr. ; six mois, 23 fr. le numéro : 2 fr. 50.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 18 décembre

BAROMÈTRE

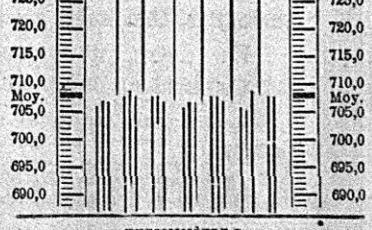

THERMOMÈTRE C.

Décembre	12	13	14	15	16	17	18	décembre
7 h m	—5	—4	—4	—4	—7	—12	—12	7 h. m
11 h m	—2	—3	—3	—3	—5	—10	—11	11 h. m
7 h s	—3	—4	—3	—5	—9	—11		7 h. s

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Union paroissiale du Rectorat de Saint-Jean. — Demain, dimanche, à 8 h. ¼ du soir, dans la salle de la Brasserie de l'Epée, conférence donnée par M. l'abbé Pilloud. Invitation cordiale.

Cercle catholique. — Demain, dimanche 19 décembre, à 20 h. ½, soirée familière pour les membres du Cercle, leurs familles, amis et connaissances. Invitation cordiale.

Œuvre du Petit Sou. — Les souscripteurs et collaborateurs de l'Œuvre du Petit Sou sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée qui aura lieu lundi 20 décembre, à 8 h. ½ du soir, au 1er étage de la Brasserie viennoise, afin de discuter sur l'emploi du solde en caisse de cette œuvre.

Ski-Club « Moléson ». — Dimanche 19 décembre, course au Nirmont. Départ gare 7 h. 10 minutes.

Football-Club « Central ». — Les membres actifs, passifs et honoraires sont priés d'assister à l'arbre de Noël ce soir, à 8 h. ½, à l'hôtel du Paon. Les amis de la société sont également cordialement invités.

Fédération ouvrière. — Ce soir, samedi, à 8 h. ¼, assemblée et conférence au Cercle social. Demain, dimanche, soirée familière.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

7 décembre. — Defferard, Gaston, fils de Henri, menuisier, de Chavannes-sous-Orsonnens, et d'Anna, née Chammartin, 37.

8 décembre. — Monney, Suzanne, fille d'Alfred, ingénieur, de Mossel, et de Lucie, née Perrier, route de Villars, 9.

Betticher, Gilberte, fille de Joseph, employé à l'arsenal, de Wunnewil, et de Flavie, née Chenaux, rue de l'Industrie, 22.

Bovey, Cécile, fille de Louis, préparateur, de Neyruz, et de Marie, née Limat, rue du Père Girard, 4.

9 décembre. — Fasel, Marie, fille d'Isidore, de Saint-Antoine, agriculteur, à Heitenried, et de Marie, née Jungo (vécu quelques heures).

11 décembre. — Hæfliger, Elise, fille de Ernest, employé aux C. F. F., de Triengen (Lucerne), et de Véropique, née Brohy, rue de la Préfecture, 193.

13 décembre. — Kuenlin, Henri, fils d'Ernest, ferblantier, de Fribourg et Tavel, et de Marie, née Blanc, rue de la Carrière, 5.

Décès

6 décembre. — Egger, Simone, fille d'Adrien, de Granges-Paccot, 11 mois, r. des Alpes, 19.

Mouret, Louis, époux d'Anna, née Rufener, de Villarlod, 77 ans, Asile des Vieillards.

7 décembre. — Reynold, Cyprien, époux de Marie, née Mauron, cantonnier, de Fribourg, 61 ans, Neuveville, 57.

Burgy, née Ducret, Anna, veuve de Jacob, de Monterschu, 56 ans, Lenda, 139.

Mauron, Alexandre, époux de Cécile, née Pasche, voyageur, de Sales, 50 ans, rue du Progrès.

10 décembre. — Favre, Marie, fille de Pierre, de Rossens, 82 ans, Neuveville, 110.

12 décembre. — Renevey, Charles, fils de Jules, de Montagny-la-Ville, 2 ans, rue de la Sarine, 118.

Les nouveaux abonnés pour 1921 recevront « La Liberté » dès ce jour, à condition d'avoir envoyé le prix de leur abonnement, pour six ou douze mois.

Les abonnés qui nous envoient le montant de leur abonnement par mandat postal sont priés d'indiquer s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement.

L'ADMINISTRATION.

Berne

Médicaments économiques

Nutritifs et fortifiants

EXTRAITS DE MALT DU Dr WANDER

Pur, contre les maladies des voies respiratoires.

A l'iodure de fer, contre les affections scrofuleuses ; remplace l'huile de foie de morue.

Au phosphate de chaux, pour enfants rachitiques.

Au fer, contre l'anémie et la chlorose.

Au bromure d'amonium, contre la coqueluche.

Au glycerophosphates, contre les faiblesses nerveuses. 10069

Une tasse d'Ovomaltine

prise à déjeuner fait ressentir pendant toute la journée son effet bienfaisant sur l'organisme. 10072

En vente partout en boîtes de 250 et 500 gr.

Dr A. Wander S. A., Berne.

†

Monsieur et Madame Schaller et ses enfants : Jean, Elise, Joséphine, Sophie, Antonie, Rosa, François et Joseph ; M. et Mme Thomet-Schaller, à Fribourg ; M. et Mme Clémentine Brusorio, à Lausanne ; M. et Mme Catherine Schaller, à Fribourg ; M. et Mme Nathalie Uldry, à Genève ; M. et Mme Marie Ouvidry, à Lausanne ; M. Etienne Schaller, en France, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur François SCHALLER
Chaudronnier

leur époux, père, beau-fils oncle, grand-père, décédé le 17 décembre, à l'âge de 53 ans, après une longue et pénible maladie, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu le dimanche, 19 décembre, à 2 h. ½.

La messe aura lieu à l'église de Saint-Jean, lundi matin, à 8 heures.

Domicile mortuaire : Planche Inférieure.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Vente de vins et liqueurs

Le mardi, 28 décembre 1920, à 2 h. après midi, au Café Occidental, Place Chaudes biens ci-après provenant de la faillite de ce district, agissant par délégation de l'Office des faillites de Fribourg, procèdera à la vente des biens ci-après provenant de la faillite de Mme veuve Lévy-Picard, à Fribourg :

37,400 litres vin blanc « Fendant du Valais 1918 », taxé 1 fr. le litre ; 8650 litres vin blanc étranger, taxé 0 fr. 50 le lit. ; 29,860 litres vin rouge, taxé 0 fr. 60 le lit. ; 1980 litres eau-de-vie de marc, taxé 2 fr. 50 lit. ; 19,600 litres vermouth de mauvaise qualité, non estimé.

Pour déguster, avant la vente s'adresser à l'Office soussigné, Place Chauderon, 1.

Des échantillons seront déposés le jour de vente, il ne sera fait aucun envoi de ceux-ci.

Lausanne, le 15 décembre 1920.

L'Office des faillites :
B. Grec, *préposé.*

FRUITS DU MIDI

Cadeaux pratiques pour Noël et Nouvel-An

Figues en chaînes,	le kg.	Fr. 1.50
Noisettes de Sicile,	le kg.	» 1.80
Mandarines,	la pièce	» 0.10
Oranges,	le kg.	» 1.—
Noix de Grenoble extra	le kg.	» 1.95
Oignons d'Italie, extra,	le kg.	» 0.45

Edouard Gaillard, fruits en gros, RIDDES. 11077

Enchères de bois

Le mardi 21 décembre, à 9 ½ heures on vendra aux enchères publiques, dans le bois de **„ Cauons “** rière Nierlet les Bois, 20 moules de hêtre et 1200 fagots.

Rendez-vous des miseurs sur place. 11169

Les exposants.

Vente d'immeubles

Lundi, 27 décembre 1920, à 2 h. de l'après-midi, les hoirs de Mme Monique-Brigitte Genilloud, née Folly, veuve de François, de et à Chandossel (paroisse de Villarepos, près Morat), exposeront en vente aux **enchèers publiques** libres dans une salle particulière de l'auberge d'en haut, à **Villarepos,** les immeubles ci-après désignés, savoir :

Au district du Lac

I. Commune de Chandossel fol. 2321

Art. fol. No

316 1 46 Au Village de Chandossel, Pré de 1 are 17 mètres = 13 perches.
317 1 47 Au Village de Chandossel, Pré de 90 mètres = 10 perches.
318 1 48 Au Pré du Four No 8, logement, cave, écurie et place de 27 mè-
320b 1 50 tres = 3 perches. Construit en partie sur art. 320a.
319 1 49 Au Pré du Four, Pré de 7 mètres = 70 pieds.
320a 1 50 Au Pré du Four, Pré de 1 hectare 6 ares, 2 mètres = 2 poses 378 perches.
321 1 51 Au Pré du Four, Bois de 25 ares 74 mètres = 286 perches.
322 9 84 Au Pré Folly, Pré de 36 mètres = 4 perches.
151 9 48 Derrière Hayoz, Champ de 21 ares 35 mètres = 215 perches.
197 4 45 Les Grands Champs, Bois de 39 ares 96 mètres = 1 pose 44 perches.
147 2 7 Au Réchard, Bois de 5 ares 79 mètres = 64 perches 40 pieds.

II. Commune de Villarepos fol. 464

436 10 4 La Fin du Verney, Champ de 30 ares 20 mètres = 336 perches. Grevé d'un sentier de servitude selon le plan.
487 10 50 La Fin de Grassey, Pré de 15 ares 91 mètres = 177 perches. Grevé d'un chemin de servitude selon le plan.
488 22 29 Bois de Lavaux, Bois de 3 ares 54 mètres = 30 perches 30 pieds.
489 15 17 Champs Guisin, Champ de 1 hectare 86 ares 32 mètres = 5 poses 70 perches. Grevé d'un sentier de servitude selon le plan.

Les immeubles seront exposés d'abord séparément par perches, puis en bloc. Les conditions seront lues avant les enchères. L'extrait du registre foncier peut être consulté en l'étude du notaire soussigné, lequel fournira tous autres renseignements. 11075-1437

Morat, le 15 décembre 1920.

Dr Emile EMS, notaire.

Au Pont Neuf

50, Rue de Lausanne, 50, **FRIBOURG**

Sur l'incroyable

BAISSE ET RABAIS

Nous offrons à chaque client un cadeau gratuit pratique et utile malgré nos prix très bas comme suivant :

Drap en 130 cm. large, déjà	**12.90**	le mètre
Robe pure laine	**8.50**	»
Cotonne double large	**2.20**	»
Flanelle coton pr chemises d'hommes	**1.50**	»

Quelques complets à solder à moitié prix

Au Petit Paris

près St-Nicolas, Fribourg

LE GASPILLAGE

des prix et des marchandises

continuera jusqu'à complète liquidation

Une encyclopédie

qui sous un petit volume, renferme tout ce qui est utile aux écoliers : Quelques formules des dates, des concours de dessin de botanique, d'énigmes, voilà ce qu'est l'Almanach Pestalozzi. De nombreux prix sont distribués chaque année. — Fr 2,80, chez **Payot, Lausanne, Genève, Vevey, Montreux,** et dans toutes les librairies 11037

Le Syndicat agricole de la Gruyère met en 2me soumission, vu l'insuffisance de la première, la

fourniture des ferrementes

pour son bâtiment en gare de Bulle.

On peut consulter le cahier des charges et se procurer les formulaires de soummission auprès de **M. KAUFMANN, architecte, Hôtel Terminus, BULLE.**

Les soummissions devront parvenir au prénommé, jusqu'au **vendredi 24 décembre, à midi,** elles seront valables jusqu'au 15 janvier. 11052

Librairie-Papeterie Vve J.-C. MEYER

70, Rue des Epouses, 70

Téléphone 97 FRIBOURG Téléphone 97

POUR LES FÊTES :

:-: Livres pour cadeaux :-:

Collection helvétique

P. Grellet : *La Suisse des Diligences*	Fr.	8.50
» » *Mémoires de Casanova en Suisse*	»	18.—
Lauber : *Chansons de la Gloire qui chante* (2 volumes)	»	18.—
Bovet et Reichlen : *Légendes de la Gruyère*	»	6.—
Fatio, Genève : *Siège de la Société des Nations*	»	25.—
B. Constant	»	8.—

Petit Larousse Illustré
Collection des Maîtres de l'Art
La Suisse Illustrée. Collection Larousse, relié
La Belgique » » »
Collection d'ouvrages pour la jeunesse Bibliothèque rose, etc.

Grand assortiment dans la collection *Nelson.* — Classiques-romans. — Grand choix d'ouvrages des meilleurs auteurs suisses et français, anciens et modernes. P 20046 F 11,099

Dernières nouveautés en librairie

Almanach HACHETTE 1921 a paru

Dès maintenant et pendant les fêtes

Nous mettons en vente le

BOCK-DOUBLE de NOËL

SANS AUGMENTATION DE PRIX

Brasserie du Cardinal Brasserie Beauregard

ON DEMANDE

un bon domestique de campagne, sachant traire, de toute confiance, pour Noël. 11103

Adresser offres sous chiffres P 10902 F à *Publicitas S. A., Fribourg*

PIANO

de marque renommée, cordes croisées, cadre en fer, valant **1,400 fr.** serait cédé à **1,000 fr.**

Occasion à saisir.

Ecrire à *Publicitas* sous chiffres T 7048 L, **Fribourg.** 11030

Mécaniciens-électriciens

qui désirez progresser, demandez notre brochure gratuite « La Nouvelle Voie ». 1,040

Institut MARTIN, Plainpalais, Genève.

A LOUER

pour cause de départ, au centre de la ville et des affaires,

bel appartement

entièrement remis à neuf, 6 pièces cuisine sall de bain et dépendances Conviendrait spécialement, pour dentiste ou médecin. Entrée **25 janvier.**

S'adresser au 2me étage, *rue de Romont 24* 11105

A VENDRE

6 beaux porcs

de 14 semaine chez **M. Alphonse JOYE, Prez-vers-Noréaz.** 11104

Famille soigneuse désire louer à l'année comme seul locataire, à prix raisonnable,

maison meublée

ou petite campagne de 3 ou 4 pièces aussi, jardin potager, bien chez soi de tous côtés.

Ecrire prix par mois sous **Y 7052 L Publicitas, Lausanne.** 11108

Salle de la Grenette - **FRIBOURG**

Dimanche 19 décembre, à 4 ½ h. du soir.

CONCERT

EN FAVEUR DE

l'Arbre de Noël de l'Orphelinat

DONNÉ PAR LA

Société de chant de la ville de Fribourg

avec le bienveillant concours de

M. Carlo Boller, *violoniste.*
M. Lombriser-Stœcklin, *pianiste.*
M. Edmond Brasey, *Baryton*
et des enfants de l'Orphelinat.

Prix des places : Réservées, 3 fr. ; Premières, 2 fr. ; Secondes, 1 fr. Location chez **M. Vonderveid,** *magas. de Musique*

Atelier de SELLERIE-CARROSSERIE

Réparations d'articles de voyages

Joseph HAIMOZ

Criblet, 12 FRIBOURG

se recommande pour tous les travaux concernant son état.

Travail prompt et soigné — Prix modérés

Tous les samedis et jours de foire, au **banc de marché, à côté du magasin Dossenbach.**

Au Jardin d'Espagne

TÉLÉPHONE, 57

Rue de Lausanne, 57

Grand assortiment de conserves, à des prix avantageux.

Oranges, mandarines, fruits secs. Dattes extra. Vins fins — Asti — Champagne à **4 fr. 25** la bouteille. Liqueur fine.

Véritables Nougas d'Espagne.

Marchandises de premier choix

LIVRAISON A DOMICILE

AVIS

Un atelier de réparations d'articles de ménage, et d'aiguisage s'est ouvert **rue de Morat, 259.**

Chacun pourra faire revivre sa batterie de cuisine et faire aiguiser ses couteaux, ciseaux, etc., pour des prix dérisoires de bon marché

Que le public de Fribourg sache encourager un bon mouvement en faveur de la baisse.

Se recommande 11100

Louis SEYDOUX.

M. le professeur Fack, de Lausanne, donnera, en janvier 1921, dans le salon de M. Galley, avenue de Rome, 5, une

Démonstration des Nouveautés

Il organisera, en outre, un **cours de perfectionnement** qui commencera à la même époque.

Pour renseignements et inscriptions s'adresser à **M. Galley.** P 10,905 F 11,106

Fourrures

CESSATION DE COMMERCE

Prix avantageux

L. DESVIGNES

Pérolles, 14 Fribourg

NOTRE

Grande Vente d'Occasion

ANNUELLE

commencera dès le **vendredi 17 décembre**

Nous mettons en vente :

	18-21	*22-26*
Souliers pour enfants, doublés chauds, peau fine, élégants	8. —	9.50
Chaussons pour enfants, bonne qualité, bien chauds	4.50	6. —
	26-29	*30-35*
Souliers pour filles et garçons, non doublés, ferrés	11.50	14. —
» » » » pour dimanche, non ferrés	12. —	14.50
» » » » Derby, en box, élégants	15.75	18. —
Chaussons pour filles et garçons, bonne qualité, bien chauds	7.50	9. —
		36-42
Bottines pour dames, pour dimanche, non ferrées		18. —
» » » en cuir Box, forme pratique		21.50
» » » Derby, cuir box, solides		24. —
» » » peau fine, bouts vernis, élégantes		28. —
» » » Derby, chevreau, bouts vernis, élégants		29.50
» » » Derby, en box, bouts vernis, **doublées très chaudes**		22. —
» » **garçons,** Derby, cuir ciré, pour dimanche		18. —
» » » » **article très fort**		22. —
» » » » en box, **double semelle**		26. —
» » **hommes,** cuir ciré, pour dimanche		23.50
» » » Derby, cuir ciré, pour dimanche		26. —
» » » » en box, très soignées		29. —
» » » » boxcalf, **qualité supérieure**		33.75

Ceci n'est qu'un petit aperçu de la quantité d'articles compris dans cette vente, comme pantoufles, chaussons, caoutchoucs, socques en tous genres.

En outre, nous accordons **de forts RABAIS sur tous les articles** en magasin.

Chaussures Modernes S.A.

J. MARTY, gérant

Rue de Romont, 26 **FRIBOURG** Rue de Romont, 26

COMPTOIR COLONIAL

Route Bel Air, 2, Gare du Flon

LAUSANNE

Téléphone 27.24 & 42.23

AVIS

A TITRE D'ÉCHANTILLONS et pour faire connaître la supériorité de nos marchandises, nous expédions par colis postaux de 5 ou 10 kg :

Cacao garanti pur 3 fr. 25. le kg.

Chocolat poudre garanti pur, cacao et sucre **3 fr.,** contre remboursement franco. port et emballage.

Mesdames

vous économisez de l'argent si vous faites réparer vos bas dans notre clinique. Nous réparons tous les bas tissés. De trois paires vous en recevez 2 paires comme neuves, se portant très bien avec souliers bas. Nous prions de ne pas couper les pieds de bas et d'indiquer le No de soulier. Envoi contre remboursement. Prix par paire fr. : 1.50 ; travail prompt et soigné. 10619

Clinique des Bas JŒRG, Champ des Cibles, 17 FRIBOURG

THÉS

BUTTY, Lausanne

Spécialités :

„ SUMATRA “

ET

„ COLOMBO “

Chaque paquet contient **UN BON PRIME**

Marque déposée

LIQUIDATION
partielle
25 à 50 %
sur tous nos COUPONS de DRAPS

POUR

Manteaux de dames
Complets et pardessus pour messieurs

Hâtez-vous de profiter de ces OCCASIONS INCROYABLES

MAISON PETITE BLONDE
Haldimand, 8, au Ier étage, Lausanne
Pas de frais de magasin
Envoi franco contre remboursement
Le magasin reste ouvert dimanche 19 décembre toute la journée

---

Grande salle de la Grenette
DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 1920
à 8 ½ heures du soir

SOIRÉE FAMILIÈRE
ORGANISÉE PAR
l'Association des jeunes gens
de Saint-Nicolas
GRAND LOTO
TOMBOLA
Un mari pour 30 ct.
Comédie en un acte
Productions diverses
Orchestre Aïda

Entrée libre. **Carton 1 fr.**
Les membres parents et amis de la société y sont cordialement invités. 11070

LA SALLE SERA CHAUFFÉE

ÉTRENNES
musicales religieuses

Petit Paroissien, bijou, pour enfants	2 fr.
Petit Paroissien, pour enfants	3 fr.
Petit Missel. — Manuel Paroissial	
Imitation de *Jésus-Christ*. — Paroissien Romain, etc.	1 fr.

Tous ces livres sont également reliés avec tranche dorée, depuis 5, 6, 8 fr. etc., jusqu'à 25 fr. Grand choix.
Méthodes et traités de plain-chant, etc.
Envois à choix par retour du courrier.
Maison FOETISCH frères, à VEVEY.

AUTOMOBILES CITROËN

La voiture automobile par excellence 7 ½ litres d'essence au 100 km

Modèles divers
Tourisme 2 et 4 places Voitures fermées 3 et 4 pl.
Livraison : **Camionnette**
Voiture de voyageur de commerce

Prix très avantageux **Livraison immédiate**

Représentation exclusive pour les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Jura bernois.

PATTHEY & Co, Neuchâtel, *Seyon, 36*
— TÉLÉPHONE 16 —

PASSERELLE
à vendre

La **ville de Bulle** met en vente, par voie de soumission, l'**ancienne passerelle métallique de la conduite d'eau sur le Javroz.** Longueur 23 m. Poids approximatif 4,000 kg.

Pour tous renseignements s'adresser au **Bureau technique de la Ville** où les soumissions sont à déposer jusqu'au **vendredi 26 courant à 6 h. du soir.** 11,069

A LA
Grande Liquidation
partielle

Les tissus destinés à cette Liquidation sont vendus en détail, à des prix inconnus à ce jour.

Il y a aussi un grand lot de coupons.

La vente se fait au 1er étage, rue de Lausanne, 55, dans la même maison que le magasin de

CONFECTIONS „EXCELSIOR“

Le plus beau cadeau de fin d'année
LE PREMIER GRAND ALMANACH DE LA SUISSE 2me édition

L'ALMANACH NATIONAL SUISSE
et des familles F. 1921

Petite Encyclopédie illustrée de la vie suisse et résumé des énergies nationales
Fondateur rédacteur en chef : Adrien Morel, avocat, directeur du *Magazine*
Collaborateurs : les hommes les plus éminents de la Suisse chacun dans le domaine de sa spécialité

Plus de 12,000 lignes de texte richement illustré

Tous les portraits des hommes qui jouent actuellement un rôle en Suisse

Articles vulgarisateurs et illustrés dans chacun des domaines les plus importants de notre activité, écrits exprès pour l'Almanach par des spécialistes. Histoire. Vie suisse, Politique, Militaire, Economie politique, Médecine, Littérature, Beaux Arts, Musique, Géographie, Sciences, Agriculture, Sports. Renseignements, documents. Dessins humoristiques. Anecdotes historiques. Une œuvre littéraire complète : La Dernière Idylle, d'Edouard Rod. Médecine de famille. Mode. Recettes de la vie pratique. Cuisine simple. Jeux en chambre et en plein air. Deux concours avec prix en espèces. *Calendrier 1921* établi spécialement par M. G. Isely, astronome. Couverture de luxe.

Fr. 3.50 en souscription immédiate auprès de l'Administration de l'Almanach, à Lausanne, au lieu de Fr. 4.50. — *Plus de 3000 exemplaires vendus à ce jour.*

Bulletin de souscription

Bulletin de souscription

Je souscris à ..... exemplaire de l'Almanach **National Suisse et des Familles,** pour le prix de souscription de Fr. **3.50** l'exemplaire, à m'expédier, franco contre remboursement.

Prénom et nom bien lisibles

Rue

Localité

Ce Bulletin une fois rempli et signé, peut être envoyé sous enveloppe non fermée, affranchie de 3 cts en Suisse à l'*Administration de l'Almanach National Suisse*, 6ve de la Harpe, 1, **Lausanne.**

JEUNE HOMME

sachant traire, **demande place** comme domestique de campagne, pour nouvel an. 10,998

S'adresser par écrit, à **M. Oct. GRIVEL, à Semsales** (Vevyse).

ON TROUVE
toutes les fournitures pour la réparation de meubles et literies à des prix modérés
chez **Fr. BOPP**
tapissier-décorateur
Maison d'ameublements
R. du Tir, 8, Fribourg
Téléphone 7.83
Au comptant 5 % de rabais en espèces ou timbres d'escompte.

Piano
à vendre

parfait état noyer
S'adresser à **A. Caille,** *Payerne.* *10,962*

Domaines A VENDRE
A BESANÇON

situation exceptionnelle à 15 min. de la ville, arrêt de tramway. Agréable maison d'habitation, en bon état, grange, écurie, remise, etc. ; 18 poses de bonnes terres cultivables, d'un seul tenant.

22,000 fr.

ENVIRONS DE BESANÇON

20 poses en prés, champs *ensemencés, à pièces de* vigne en plein rapport, terres de 1re qualité. Maison d'habitation, grange, écurie, à proximité immédiate de l'église et de l'école.

11 000 fr.

Pour traiter, s'adresser à **L. Perrottet,** *aubergiste,* **GUMEFENS** (Gruyère).

Arthur MEUWLY
Poêlerie
Fumisterie
Succ. de Ph. Meuwly
FRIBOURG
30, rue des Alpes, 21
Téléphone 7,72
Grand choix de Fourneaux
- REPARATIONS -

FRUITS
Noix : 5 kg. 7 fr. 50.
Noisettes : 5 kg. 9 fr.
Châtaignes : 5 kg. 3 fr. 50
Oranges : 5 kg. 4 fr. 50.
Figues en couronne : 5 kg. 7 fr. 50 franco
W. Quadri, Carnago (Tessin.) 110 0

Toiles cirées
(seulement les bonnes qualités)
LINOLÉUMS
Grand choix
PRIX MODÉRÉS
chez
Fr. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8, Fribourg
Jusqu'au nouvel an, double escompte sur tous les achats au comptant. 9913

A VENDRE
8 beaux gorets

de sept semaines, ainsi que deux ou trois vachettes et un génisse. S'adresser pour voir chez **Henri SCHEURER, à La Corbaz.** 10,997

Avant de faire vos achats pour les fêtes

rendez-vous compte de la qualité et des prix avantageux de mes articles

Sur demande vous recevez franco
ENVOI A CHOIX
de montres, chaines et bijouterie dans toutes les qualités. Il suffit d'indiquer si vous désirez des montres pour dames ou pour hommes, en métal, argent ou or, et les prix que vous désirez mettre. **Sans aucun engagement pour le client.**

Si vous ne désirez pas d'envoi à choix, faites comme des milliers de mes clients et remettez-moi votre commande tout simplement pour livraison contre remboursement. — **VOUS TROUVEREZ CI-APRÈS QUELQUES PRIX DE MES QUALITÉS LES PLUS COURANTES ET APPRÉCIÉES.** — Chaque montre est accompagnée d'un bulletin de garantie pour 3 ans. — ÉCHANGE ADMIS.

MONTRES POUR HOMMES

N° 201.	**Remontoir ancre,** boîte solide métal blanc	Fr. 9.75
» 207.	**Remontoir ancre,** boîte solide, métal blanc ou acier oxydé, avec sec., qual supérieure	» 12.90
» 207. B.	**Remontoir ancre,** boîte métal, cuvette métal, jolis décors, sujets suisses	» 18.—
» 107.	**Remontoir ancre** de précision, mouvement soigné, 15 rubis, boîte métal ou acier oxydé, av. sec.	» 24.—
» 206.	**Remontoir cylindre,** *forte boîte argent* galonné env. métal, très bon mouv. 6 rubis	» 27.—
» 209.	**Remontoir cylindre,** forte boîte argent galonné, cuvette, argent, mouvement soigné, 8 rubis	» 30.—
» 217.	**Remontoir ancre,** boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement très soigné, 15 rubis, qualité I	» 39.—
» 117.	**Remontoir ancre,** forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement extra soigné, 15 rubis, qualité I	» 48.—

MONTRES POUR DAMES

N° 203.	**Remontoir cylindre,** boîte acier oxydé, Qualité I	Fr. 15.—
» 213.	**Remontoir cylindre,** argent blanc ou galonné, 6 rubis	» 18.—
» 215.	**Remontoir cylindre,** argent galonné, cuvette argent, 8 rubis	» 21.—
» 214.	**Remontoir cylindre,** forte boîte argent galonné, cuvette argent, mouvement soigné,	» 24.—
» 212.	***Remontoir cylindre,*** *très forte boîte argent* galonné, cuvette argent, mouvement soigné, 10 rubis	» 27.—
» 315.	**Remontoir cylindre,** boîte argent galonné, extra forte, gravé riche avec incrustation or, cuvette argent, mouvement très soigné, 10 rubis	» 30.—
» 225.	**Remontoir cylindre,** boîte or 14 k., guillochée ou gravée, 10 rubis	» 39.—
» 305.	**Remontoir cylindre,** boîte or 18 k., *gravé* riche ou filet émail. mouv. soigné, 10 rubis	» 45.—
		» 72.—

Cadeaux de fin d'année. Chaque acheteur d'une montre recevra un joli cadeau, jusqu'à la fin de l'année, suivant l'importance de sa commande et à son choix, en chaines, broches, épingles de cravates, boutons de manchettes, médaillons et briquets.

Montres bracelets en or, argent et métal, pour messieurs et dames, depuis Fr. 17.50 jusqu'à Fr. 300.

C. WOLTER-MŒRI Fabrique d'horlogerie LA CHAUX-DE-FONDS

CATALOGUE illustré de montres, chaines, bijouterie, régulateurs, réveils **sur demande gratis et franco**

A partir de samedi 18 décembre

Grande VENTE-OCCASION
d'articles fin de séries

Pendant la période des fêtes
RABAIS IMPORTANT
sur tous les autres articles

Un lot de caoutchoucs pour enfants
du 21 au 34 à 2, 3 et 4 fr.

Chaussures E. CASSAL
FRIBOURG, rue de Romont, 31

CAFÉ - RESTAURANT

A vendre, dans localité du nord du canton de Vaud. Situation exceptionnelle. Rapport assuré pour amateur sérieux. Locaux état neuf. Eau, électricité. Entrée en jouissance mars 1921. Reprise à convenir. Excellente clientèle.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de **BRAILLARD & GROSJEAN,** notaires, **Grandson.** 10,803

Dimanche 19 décembre 1920
dès 20 heures 30

GRAND LOTO
à l'Hôtel du Bœuf
ORGANISÉ PAR LA
caisse de maladie „Helvétia“
BEAUX LOTS
Invitation cordiale. **Le Comité.**

Le syndicat agricole de la Gruyère

met en soumission les travaux **parqueterie, menuiserie, installations sanitaires, gypserie et peinture** pour son bâtiment en gare de Bulle.

On peut consulter le cahier des charges et se procurer les formulaires de soumission auprès de **M. KAUFMANN, architecte, Hôtel Terminus, Bulle.**

Les soumissions devront parvenir au susnommé jusqu'à vendredi, 24 décembre, à midi ; elles seront valables jusqu'au 15 janvier.

Grande mise de bétail

Pour cause de vente du domaine, **l'hoirie Aeby, à Cournillens,** exposera en vente, en mise publique, **mardi, 21 décembre, dès 9 heures du matin,** tout son bétail, savoir :

1. 2 juments de 9 et 12 ans.
2. 27 vaches portantes ou fraîche vêlées ; 2 génisses de 2 ans, 2 génisses de 1 ½ ans ; 6 génisses de 1 an ; 1 taureau de 2 ans, primé en 1re classe ; 1 taureau de 1 an, primé en 2me classe ; 1 *paire de bœuf gras, ainsi que* 9 veaux de l'année.
3. 1 brebis avec son agneau ; 2 truies avec leurs petits et 6 porcs de 6 mois.

Les payements se feront au comptant.

Cournillens, le 15 décembre 1920. 11011

L'exposante.

CONCERT D'ADIEU
Dimanche 19 décembre
au Café de la Cigogne
INVITATION CORDIALE
11068 **Le tenancier.**

Etrennes musicales

		Fr.
Album Populaire Suisse	2 volumes à	3.90
Chansons de la Vieille Suisse	2 volumes à	6.50
Lauber, *12 Chants de Noël,* illustrés		6.50
Lauber, *12 Chants de Noël,* sans accompagnement		0.65
Kling, *30 Chants de Noël,*	3 volumes à	2.60
Kling, *30 Chants de Noël,* sans accompagnement		0.35
Brun, *Noëls anciens*	3 volumes à	3.—
Pour tous les goûts, Album de 20 morceaux de genre		4.55
Chansonnier militaire		2.10
Chants de soldats		1.20
Recueil de chants patriotiques, par Déroulède		1.80
Ce que chantaient nos grand'mères, 30 vieilles chansons illustrées		5.—
Chansons de la Gloire qui chante, 2 volumes	à	9.—
Doret, *Fête des Vignerons,* partition		9.10
Doret, *Les Armaillis,* partition		18.—
Doret, *La Nuit des Quatre-Temps,* partition		6.50
Doret, *Tell,* partition		5.20
Doret, *Loys,* partition		20.—
Doret, *Le Nain du Hasli,* partition		30.—
Doret, *Ailleurs et jadis* (Album de 10 romances)		6.50
Doret, *Autrefois* (Album de 13 romances		6.50
Senger, *Fête des Vignerons,* partition		7.50
Jaques-Dalcroze, *En Famille,* nouvel album de 15 chansons		6.—
Guide du major de table		3.50

En vente au
Magasin FŒTISCH
à Vevey

BISCUITS BONTEMPO
Fribourg

Le meilleur dessert

Le plus agréable cadeau pour les fêtes

BRICELETS ÉVENTAILS
ROULÉS MACARON
En vente dans toutes les bonnes maisons.

Cadeaux utiles

Services de table, fins et ordinaires
Articles en nickel et vieux laiton
Couteaux de poche et ciseaux
Rasoirs et appareils à raser
Balances de famille
Mochettes à hacher
Luges et patins

Escompte 5 % ou timbres d'escompte

SCHRANER
40, rue de Lausanne, 40

Paille de froment, d'avoine et d'orge

française, de 1re qualité
livrée continuellement aux prix les plus bas, prise à la frontière.

TRAUGOTT, Dällenbach
produits du pays en gros.
Kapellenstrasse, 12, Berne. Tél. 33 57.

Cadeaux utiles !
GRAND CHOIX de
parapluies et de **cannes**
Recouvrages **Réparations**
— Prix modérés —

Louis MOOSBRUGGER
62, Grand'Rue, 62, Fribourg
SERVICE D'ESCOMPTE

A VENDRE

Scierie et menuiserie, installées avec toutes les machines modernes pouvant servir pour la fabrication d'objets en bois ou pour la menuiserie en grand, situées dans un centre boisé de la Gruyère. Entreprise moderne. Circonstances et prix favorables.

S'adresser par écrit sous chiffres P 10564 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 11048

Baisse du prix du papier

Le bureau de Vente des Fabriques Suisses de Papier a supprimé, dès le 16 décembre 1920, l'augmentation de

20 à 30 %

sur ses prix courants, mise en vigueur dès juin dernier

Il espère, par cette mesure, engager chacun à donner la préférence aux produits du pays et à contribuer ainsi à faire cesser le chômage dont souffre l'industrie suisse du papier.

11,083 **Bureau de vente des Fabriques Suisses de papier.**

Pharmacie d'office

pour service de nuit du 18 au 25 décembre.
Pharmacie LAPP, rue de St-Nicolas.

A VENDRE

un gros chien, St-Bernard Terre neuve. 11085
S'adresser à Mme **Gillete,** *rue du Cygne, N° 3,* **Montreux.**

A vendre

harmonium d'occasion. Conviendrait pour école ou instituteur.
S'adresser à **J. Morel,** *instituteur,* **Romont.**

A VENDRE

faute d'emploi un grand meuble de magasin, neuf, à casiers, tiroirs etc. Dimensions : 3 m. long. 2 m 50 haut. 11091
Pour visiter s'adresser au **magasin N° 26,** *rue de l'industrie,* **Pérolles.**

Baisse de 10 % ses prix réels

Entreprises électriques fribourgeoises

SERVICE DES EAUX

Malgré les avis insérés dans les journaux de ces jours derniers concernant l'économie la plus stricte que tous les abonnés à l'eau doivent s'imposer, nous constatons que le débit journalier n'a pas subi la diminution à laquelle nous pouvons arriver si tous les abonnés suivent nos instructions.

Nous ajoutons que la perte inutile d'eau que nous constatons fait également subir un déchet considérable à notre fourniture d'énergie électrique.

Nous informons nos abonnés que, par suite de la persistance du régime très bas des eaux, nous nous verrons dans l'obligation de prendre des mesures très sévères s'il n'est pas tenu compte de nos instructions soit :

1. Les installations doivent être tenues en bon état; tout écoulement inutile doit être évité.
2. Un petit filet d'eau est toléré aux robinets exposés au gel, par contre, les autres doivent être fermés.
3. Pour arrêter tout de suite tout écoulement inutile à un robinet ou un réservoir ne fonctionnant pas bien on est prié de téléphoner au N° 402

Les agents du Service des eaux ont reçu des instructions très sévères et ont constamment le droit, conformément à l'art. 14 du règlement, d'inspecter les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas d'abus

Nous comptons sur le bon esprit de nos abonnés pour nous aider à passer cette période critique sans que nous soyons obligés de prendre d'autres mesures. 11,032

Entreprises électriques fribourgeoises : LA DIRECTION.

Frac

état neuf, taille moyenne, à vendre à bon compte. 11089
Vogt, 68, rue des Epouses, Fribourg.

Maréchal-forgeron

demande la reprise d'un atelier de forge si possible avec l'outillage complet, dans ville ou village bien achalandé. 11,087
S'adresser sous chiffres P 10880 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Voulez-vous

faire à vos enfants un plaisir extrême ? Donnez leur un **Almanach Pestalozzi,** c'est l'agenda pour les écoliers. Il contient tout ce qui est essentiel à leur âge, et par sa grande richesse de renseignements est un guide précieux — Fr **2.80,** chez **PAYOT, à Lausanne, Genève, Vevey, Montreux,** et dans toutes les librairies.

Meubles fantaisie pour cadeaux

Tables de salon et à thé.
Tables à ouvrages.
Tables pr malade.
Sellettes, travailleuses.
Meubles de vestibule.
Etagères.
Jardinières, etc.
chez **Fr. BOPP**
Ameublements
rue du Tir, 8, FRIBOURG
Jusqu'au nouvel-an, double escompte sur tous les achats au comptant. 9886

Avis

D. Widder, cordonnier, rue des Alpes 25, tient toujours un grand assortiment de chaussures d'occasion pour Dames et Messieurs, se recommande toujours à son honorable clientèle, pour son travail prompt et très soigné, pièces complètement invisibles. Cuir 1er choix. Il paye toujours les chaussures usagées au plus haut prix
N'oubliez pas l'adresse : **rue des Alpes, 25.**

Piano

de marque renommée, cordes croisées, cadre en fer valant Fr **1,400.—,** serait cédé à Fr. **1000.** Occasion à saisir. 11,030
Ecrire sous T 7 48 L à *Publicitas S. A., Fribourg.*

GRAISSE A CUIRE

qualité surfine, semblable au beurre, le bidon de **5 kg. Fr. 24.—**, bidon de **10 kg., Fr. 47.—**, livré franco par poste.
Maison pour la vente de graisse à cuire, Place 1, Landolt, **Netstal,** près Glaris. 8836

Hôtel du Paon

NEUVEVILLE

Samedi 18 décembre 1920, dès 8 h. 30 du soir

Grand arbre de Noël

ORGANISÉ PAR LE

Football-Club „CENTRAL"

en faveur

des familles nécessiteuses des Bas-quartiers

PROLONGATION

Invitation cordiale, **Le comité.**

ON DEMANDE

un

JEUNE HOMME

avantageusement connu (employé de banque ou autre), disposant chaque jour de 2 heures, pour pour visiter les commerçants de la place de Fribourg. 10891

On engagerait également, dans chaque chef-lieu de district

PERSONNE

active et ayant de bonnes relations — Travail facile et rémunérateur.

Adresser offres écrites sous chiffres P 10 777 F à *Publicitas S. A. Fribourg.*

On offre à vendre

à consommer sur place **6 à 7000 pieds de foin et regain,** de 1re qualité. S'adresser à **M. Jean SCIBOZ,** *en Bournin à* **Treyvaux.** 11,094

Enchères de moules de hêtre

Lundi 20 décembre, à Seedorf, près Noréaz, enchères de 61 moules hêtre et sapin, 2 billes cerisier et 8 billons sapin. 10836

Rendez vous à **1** heure après-midi, au **château.**

L'inspecteur forestier,
P. GENDRE

Souvenez-vous

que la montre **Innovation** est la **première marque. Sa qualité** reste toujours **la même,** malgré les difficultés actuelles de fabrication, malgré la journée de 8 heures et les nombreuses augmentations de tous genres.

10 mois de crédit. — Quelques centimes par jour. — 8 jours à l'essai. — 5 ans de garantie

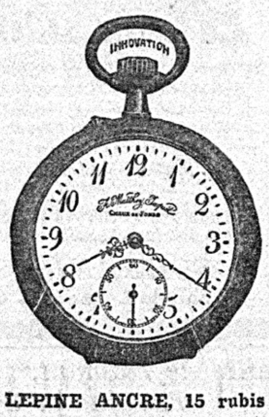

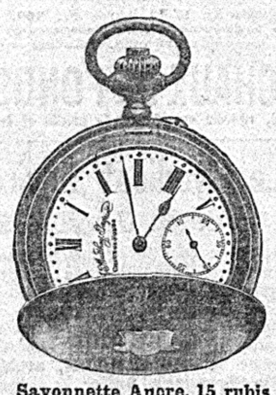

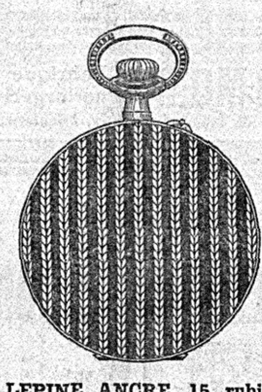

LEPINE ANCRE, 15 rubis

Nos		Au compt.	A terme
3271	boîte nickel	Fr. 53.—	58.—
3268	» métal oxydé	» 53.—	58.—
3272	» métal fantaisie décor frappé var.	» 59.—	65.—
	Acompte,	Fr 10.—	
	Par mois,	Fr. 5.—	
3270	boîte argent 800/1000 cuvette argent	Fr. 75.—	83.—
3269	boîte galonnée, cuv. arg., cadran fondant ivoire	» 79.—	87.—
3274	boîte arg. niel	» 89.—	98.—
	Garantie 5 ans, 1er acompte		Fr. 20.—
	Par mois		» 5.—

LEPINE ANCRE, 15 rubis, chatons

Nos		Au compt.	A terme
3902	boîte or, 18 kar. cuvette métal	Fr. 265.—	290.—
3903	boîte or, 18 kar., cuvette or	» 310.—	340.—
	Garantie 5 ans, 1er acompte		Fr. 100.—
	Par mois		» 25.—

Savonnette Ancre, 15 rubis

Nos		Au compt.	A terme
3276	boîte arg. bords dorés	Fr. 89.—	98.—
3289	boîte argent niel	» 105.—	115.—
3290	» plaquée	» 107.—	117.—
3293	» » rayons Gloire	» 109.—	119.—
	Garantie 5 ans ; 1er acompte		Fr. 30.—
	Par mois		» 8.—

Savonnette Ancre, 15 rubis, chatons

Nos		Au compt.	A terme
3904	boîte or, 14 kar., cuvette or	Fr. 360.—	395.—
3905	boîte or, 18 kar., cuvette métal	» 410.—	450.—
3906	boîte or, 18 kar., cuvette or	» 450.—	495.—

Garantie 5 ans

N° 3904
1er acompte, Fr. **100.—** Par mois, Fr. **25.—**

Nos 3905 et 3906
1er acompte, Fr. **150.—** Par mois, Fr. **30.—**

LEPINE ANCRE, 15 rubis

Modèles exclusifs de la Maison.

N° 3274 Lépine niel
Au comptant . . . . Fr. 89.—
A terme . . . . » 98.—
1er acompte, Fr. **20.—** Par mois, Fr. **8.—**

LEPINE ANCRE, 15 rubis

Marque déposée + N° 17049

N° 3278 Lépine relief
Au comptant . . . . Fr. 89.—
A terme. . . . . » 98.—
1er acompte, Fr. **20.—** Par mois, Fr. **8.—**

Les deux dessins relief, sur boîte savonnette, verre caché

N° 3289 niel. (Boîte argent 800/000). N° 3281 relief
Au comptant Fr. **105.—** A terme, **115.—** | Au comptant, Fr. **109** A terme, **119.—**
1er acompte, Fr. **30.—** **5 ans de garantie** Par mois Fr. **8.—**

Une minute perdue

n'est jamais rattrapée et beaucoup ont passé à côté du bonheur pour ce peu de temps mal employé. Il est donc absolument nécessaire aujourd'hui d'avoir l'heure exacte, mais une bonne montre coûte cher. En vous adressant directement à nous, vous aurez l'avantage d'avoir une belle et bonne montre à un prix très bas et garantie 5 ans.

Nos montres **Innovation** sont d'une remarquable précision de réglage, ce sont de véritables chronomètres à la portée de chacun.

Elles ne sortent de fabrique que parfaitement repassées et réglées, absolument prêtes à mettre en poche.

En un mot, notre montre **Innovation** est l'argument le plus parfait que l'on puisse donner de la fabrication perfectionnée et la pièce la plus recommandable qui existe.

NOMBREUSES LETTRES DE FÉLICITATIONS

5 ans de garantie. 10 mois de crédit. 8 jours à l'essai. Quelques centimes par jour.

Envoyez **10, 20, 30, 60, 100 ou 150 francs** selon le montant de votre achat, en indiquant exactement vos **nom et adresse, votre profession ou qualité,** et, par retour, vous recevrez la montre choisie dont veuillez, s. v. p., donner le numéro. Après 8 jours, si vous êtes satisfait, veuillez nous aviser et nous prendrons en remboursements mensuels, en date du 1er de chaque mois ou, au comptant, en un seul mandat du solde; si vous n'êtes pas satisfait, retournez la montre franco et votre dépôt vous sera renvoyé par retour du courrier.

Pensez aux avantages de notre système de vente Innovation.

Adressez vos demandes à P 20102 C

Fabrique INNOVATION

A. Matthey-Jaquet, La CHAUX-DE-FONDS

Maison de confiance et de vieille renommée, fondée en 1903

La première du genre en Suisse. Toujours imitée, jamais égalée.

Bulletin de souscription N° 20

Je soussigné déclare acheter à la **Fabrique INNOVATION, à La Chaux-de-Fonds**

l........ .... N° ....

Au comptant, Fr. .... *A terme, Fr.* ....

Par ce même courrier, je vous adresse, comme premier acompte, Fr. .... *et je m'engage à payer le solde par versements mensuels de Fr.* .... *jusqu'à épuisement de la somme totale de Fr.* ....

Fait à .... *le* .... *192* ....

Nom et prénom ....

Profession ou qualité .... *Rue* ....

Ville .... *Canton* ....

Prière de remplir le présent bulletin et de l'envoyer franco sous enveloppe à la **Fabrique INNOVATION, La Chaux-de-Fonds.**

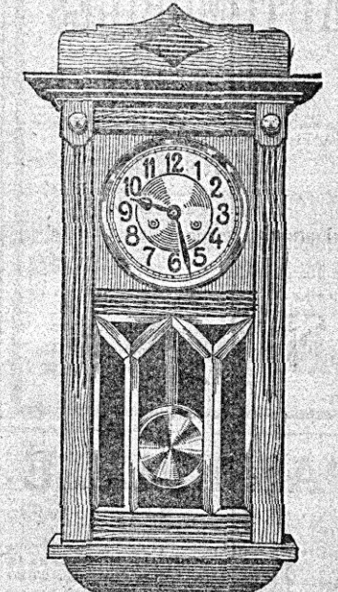

Magnifiques ornements d'intérieur

Régulateurs modernes

2 ANS DE GARANTIE

Cabinet noyer mat, hauteur 83 cm., cadran et pendule dorés. **Verres à biseaux avec bordure métal doré.**

N° 5534. marchant 15 jours, sonnerie cathédrale de l'heure et demi-heure. Fr. **135.**— au comptant. Fr. **150.**— à terme. Fr. **30.**— 1er acompte. Fr. **12.**— par mois.

N° 5834. Mouvement 8 jours, à quarts. Sonnerie cathédrale, très forte et harmonieuse sur timbres Innovation renforcés. 3 tons différents. — *Nouveau!* Fr. **180.**— au comptant. Fr. **200.**— à terme. Fr. **30.**— 1er acompte. Fr. **15.**— par mois.

N° 5934. Avec mouvement marchant 8 jours, sonnant les 4 quarts avec carrillon de l'abbaye « **Westminster** », 5 timbres différents. Fr. **250.**— au comptant. Fr. **275.**— à terme. Fr. **60.**— 1er acompte; Fr. **20.**— par mois.